

ÉTUDE

Pierre-Georges Roy, les Archives et le Musée de la province de Québec, décembre 1931-juillet 1936

Bernard Weilbrenner en collaboration avec Louis Garon¹

Dans nos deux articles précédents², nous avons examiné les orientations que Pierre-Georges Roy avait privilégiées et ce qu'il avait accompli à la tête des Archives de la province, depuis sa nomination en septembre 1920 jusqu'à la fin de 1931. Nous avons également tenu compte de ses activités à titre de responsable des Archives de la Cour supérieure du district judiciaire de Québec (communément désignées sous l'appellation d'Archives judiciaires de Québec), de secrétaire de la Commission des monuments historiques et de directeur du *Bulletin des Recherches Historiques*. Trois raisons ont motivé ce choix de la période 1931-1936 : tout d'abord, Athanase David, secrétaire de la Province et ministre responsable de la culture, lui confie la direction du nouveau Musée de la province qui, rappelons-le, s'installe dans l'édifice érigé sur les Plaines d'Abraham pour y loger Archives et Musée; en second lieu, l'aggravation de la crise économique exigeait que l'on évaluât ses effets sur le développement des Archives et de ses autres champs d'activités; enfin, raison plus accessoire peut-être, nous assistons durant cette période aux dernières années du long règne des libéraux auquel l'Union nationale de Maurice Duplessis, temporairement du moins, mettra un terme en 1936.

Pour Roy, l'année 1931 se terminait dans l'euphorie. Les Archives disposaient enfin de locaux adéquats, voire « princiers » et l'intérêt pour l'histoire allait grandissant.³ L'aggravation de la crise économique n'augurait pourtant rien de bon pour les institutions culturelles, considérées alors, encore plus qu'aujourd'hui, comme un luxe, mais Roy pouvait compter sur l'appui de son ministre. La preuve en est que ce dernier, pour des motifs que nous verrons plus loin, décide de lui confier la tâche supplémentaire de conservateur du Musée de la province. Pierre-Georges Roy se retrouve donc au centre de l'action gouvernementale en matière de conservation et de diffusion du patrimoine culturel canadien-français.

Cette position lui aurait-elle permis d'acquérir une assurance nouvelle? Toujours est-il qu'il abandonne sa discrétion coutumière et hésite de moins en moins à dévoiler ses opinions personnelles sur la société et la politique, mais à la condition de ne

pas les exposer publiquement⁴. C'est ainsi qu'il approuve en termes très énergiques l'opposition du député de Beauce à l'Assemblée législative au projet de loi sur le droit de vote des femmes en 1934 :

J'approuve et j'applaudis de tout cœur votre initiative au sujet du projet de loi qui veut accorder le droit de vote aux femmes. Plus je vieillis, plus je suis opposé à l'entrée des femmes dans la politique et je crois que tous ceux qui ont un peu d'expérience de la vie vous diront la même chose. La place de la femme est au foyer, les comités, les salles de réunion, les rues, etc., etc., où doivent se faire les élections ne sont pas des endroits convenables pour la femme. Si la femme veut avoir les mêmes privilèges que l'homme, elle s'expose à descendre du piédestal où le Créateur l'a placée⁵.

Au plan économique, il estime «démessurées» les exigences des capitalistes et des ouvriers canadiens. Dans certaines villes, ce sont les capitalistes qui exploitent l'ouvrier et dans d'autres, c'est l'ouvrier qui exploite le capitalisme. «Le défaut de notre pays, affirme-t-il, est que le mauvais ouvrier, à cause des Unions mal dirigées le plus souvent, reçoit le même salaire que le bon ouvrier. D'après moi, c'est un non-sens⁶.» Par ailleurs, en cette période de crise, le communisme lui apparaît comme une véritable menace, d'où sa suggestion au ministre fédéral de la Justice, Ernest Lapointe, de faire retirer sa franchise postale au *Journal de Moscou* que reçoivent ses fils et lui-même : «Nous avons déjà assez de misère, je crois, à tenir la jeunesse dans la paix et la tranquillité, sans lui mettre sous les yeux des journaux aussi dangereux⁷.»

En ce qui concerne le statut constitutionnel du Canada, il privilégie le maintien de sa relation avec la Grande-Bretagne. «L'intérêt des Canadiens français», confie-t-il à un ancien haut fonctionnaire britannique, «est de rester attachés à l'Angleterre le plus longtemps possible, sinon toujours. L'Angleterre sait si bien gouverner ses colonies que, réellement, je ne vois pas ce que nous gagnerions à devenir indépendants à côté d'une nation qui comptera avant longtemps plus de 150 000 000 d'habitants.» Grâce à la clairvoyance de «notre admirable clergé», conscient du «réel danger pour notre race», les Canadiens français ont toujours été «opposés à l'annexion et même à des rapports trop suivis avec les États-Unis⁸».

Une chose est sûre, Roy, qui cultive pourtant ses relations avec les hommes politiques, tant aux niveaux fédéral que provincial, déteste la politique partisane. La réaction d'auditeurs à une causerie sur les juges de la famille Taschereau qu'il a prononcée en présence du premier ministre et de nombreux conservateurs lui fait dire à un ami : «J'ai toujours détesté la politique et cette soirée me l'a fait détester davantage... Malheureusement, les passions politiques chez-nous (sic) sont tellement fortes que lorsqu'on fait l'éloge d'un conservateur, les libéraux font la moue, et si on a le malheur de dire du bien d'un libéral, les conservateurs, à leur tour, grimacent⁹.»

Comme beaucoup de Canadiens français de sa génération, Roy s'intéresse au sort de ses compatriotes vivant dans les autres provinces du Canada et aux États-Unis. Il a même une prédilection pour ces derniers parce que, d'après lui «les Canadiens-Français (sic) de la Province doivent aimer leurs frères des États-Unis plus encore que leurs frères de la Province de Québec parce qu'ils ont plus de mérites qu'eux¹⁰.» Aussi tient-il à ce que les Archives «possèdent absolument tout ce qui concerne les Canadiens des États-Unis¹¹.»

Entretenant une abondante correspondance avec des Canadiens de langue anglaise, qu'il rédige la plupart du temps en français sous prétexte qu'il ne maîtrise pas l'anglais¹², membre de la Société royale du Canada depuis de nombreuses années, Roy connaît assez bien le milieu anglophone canadien. Aussi, vaut-il la peine de s'interroger sur ce qu'il pense vraiment des relations entre Canadiens français et Canadiens anglais. C'est probablement à cet interlocuteur de la Nouvelle-Écosse qu'il dévoile le fond de sa pensée : «Il est certain que si les deux grandes races, anglaise et française, voulaient ou pouvaient s'entendre, il y aurait moyen de faire du Canada un des plus beaux pays du monde¹³.»

Nous terminerons ce survol rapide des opinions exprimées par Pierre-Georges Roy durant la période étudiée par une courte incursion en politique internationale. Invité par un correspondant belge à commenter un livre de témoignage sur la Grande Guerre, il ne se gêne pas pour dénoncer l'aveuglement des Belges et des Français face au réarmement allemand : «On dit que le temps est un grand remède, les (sic) temps ne devrait pas faire oublier aux Français et aux Belges la férocité allemande. Il n'y a pas de doute qu'on se prépare à recommencer le même jeu aussitôt qu'on aura la force voulu (sic)¹⁴.» En somme, Roy est un conservateur modéré bien de son temps. Cela dit, Pierre-Georges Roy consacre l'essentiel de son énergie à ses multiples occupations.

Comme la direction des Archives de la province demeure sa principale responsabilité et celle qui lui tient probablement le plus à cœur, nous traiterons d'abord de cette institution. Après quoi, nous verrons comment il s'acquitta de ses autres tâches au *Bulletin des recherches historiques*, aux Archives judiciaires de Québec ainsi qu'à la Commission des monuments historiques. Nous examinerons, en terminant, comment il releva le défi de l'organisation et de la mise en place du nouveau Musée de la province.

ARCHIVES DE LA PROVINCE

Attardons-nous d'abord aux questions administratives, où Roy se heurte souvent aux aléas d'une gestion soumise aux contraintes budgétaires imposées par la crise économique.

Finances

Roy se plaint fréquemment des réductions ou coupures budgétaires avec lesquelles il doit composer. Ainsi, il fait part au chanoine Duchesne, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, que «le gouvernement en veine d'économie (qui n'est pas anormal) a diminué nos crédits de 10 000 \$ par année et avec ce qui me reste je suis obligé de faire vivre et les Archives et le Musée¹⁵», et à Gustave Lanctot, des Archives publiques du Canada, que ses crédits ont été coupés de 2 000 \$ et que «les quelques milliers de dollars que nous avons nous servent presque en entier à payer les salaires. Nous en sommes à nous priver d'acheter des choses absolument nécessaires¹⁶.»

Quoi qu'il en soit, Roy doit justifier ses budgets et ses dépenses. L'exercice en est d'autant compliqué que le gouvernement n'a pas prévu de crédits pour le Musée lors de sa nomination au poste de conservateur. En décembre 1932, il représente au ministre que les Archives auraient besoin, pour l'exercice financier 1933-1934 – l'année

financière se déroulait alors du 1^{er} juillet au 30 juin –, des mêmes crédits que par le passé, soit vingt mille dollars, sans compter les traitements. Il ajoute que « nous devrions augmenter nos achats tous les ans parce que nos besoins se développent avec les demandes que nous recevons en abondance tous les jours¹⁷. » À l'automne de 1933, le Bureau de la trésorerie resserre le contrôle sur les dépenses. Plutôt que d'envoyer les comptes au sous-ministre aux quinzaines, il faudra les envoyer au ministre lui-même tous les lundis¹⁸. Au mois de décembre, Roy explique à ce dernier qu'il a supprimé la copie à Ottawa et à Londres et averti Claude de Bonnault, le représentant des Archives à Paris, de ne faire aucune acquisition nouvelle. Bien plus, « afin de faire la part la plus large au Musée », il a diminué autant qu'il a pu les dépenses des Archives¹⁹.

Au début du mois de janvier 1934, Athanase David lui répond qu'il y a eu méprise, qu'il a mal interprété ses intentions. Il souhaite effectivement qu'un certain montant soit mis en réserve pour l'achat de pièces intéressantes pour le Musée, mais il lui demande de rétablir les crédits au nom des Archives, car « à cause de la période que nous traversons, ce qui serait admissible pour les archives (sic) le serait moins pour le Musée²⁰ ». Roy ramènera donc le budget des Archives à vingt mille dollars. Mais le Musée n'y perdra rien, car le ministre fera approuver sous la rubrique « Beaux-Arts » un montant de dix mille dollars et l'année suivante (1934-1935) un autre de seize mille cinq cents dollars.

Il n'a pas été possible de déterminer avec exactitude les dépenses des Archives puisqu'elles sont confondues avec celles du Musée. Nous avons quand même pu tirer des comptes publics un tableau approximatif des traitements et des autres dépenses de chaque établissement. Ce tableau démontre que les Archives ont été peu affectées par la dépression, car les dépenses se sont maintenues autour de quarante mille dollars et que l'on a pu, en janvier 1936, se permettre d'acheter la collection complète du journal *Le Canadien* au coût de mille cinq cents dollars²¹.

Dépenses des Archives de la province d'après les comptes publics*

Années	Traitements	Autres dépenses	Autres crédits	Total
1931-1932	20 580	18 108,36	2 000 (inventaires) 600 (Roy)	41 288,36
1932-1933	21 400	21 924,61	600 (Roy)	43 924,61
1933-1934	20 482	17 000	2 000 (inventaires) 600 (Roy)	40 282,00
1934-1935	20 400	17 000	800 (Roy)	38 200
1935-1936	20 400	17 000	2 000 (inventaires) 700 (Roy)	41 000

* À noter que l'année financière commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin

Personnel

D'après les comptes publics et quelques listes, le personnel des Archives demeure à peu près le même de 1931 à 1936. Il se compose de 13 ou 14 employés permanents et de quelques employés supplémentaires ou occasionnels. Si leur nombre s'accroît en 1935-36, il faut l'attribuer aux élections générales de 1935 et 1936 : le gouvernement veut donner des places à ses partisans.

Personnel des Archives

Années	Réguliers	Occasionnels	Total
1931-1932	14	3	17
1932-1933	14	3	17
1933-1934	14	2	16
1934-1935	13	3	16
1935-1936	13	7	20

Les trois archivistes en titre sont membres de diverses sociétés historiques ou littéraires et s'absentent du travail à l'occasion pour participer à leurs activités. Par exemple, au mois de juin 1932, ils assistent en même temps aux réunions des Sociétés savantes : Pierre-Georges Roy et l'abbé Ivanhoé Caron, archiviste adjoint, prennent part à celle de la Société royale du Canada, le premier pour y recevoir la prestigieuse médaille Tyrrell, le second pour y donner une communication; Antoine Roy, à celle de la Société historique du Canada. Durant ces deux jours à l'extérieur, la direction de l'établissement sera confiée à la bibliothécaire Lumina Morissette, «employée senior des Archives²².»

Il y a bien quelques départs, dont celui de Jeanne Hébert, copiste des Archives aux Archives judiciaires de Montréal, qui doit quitter son emploi pour cause de mariage après dix ans de service. Le directeur des Archives judiciaires de Montréal, E.-Z. Massicotte, ne tarit pas d'éloges à son endroit : «... elle a été une des seules deux ou trois personnes qui, sous ma direction, ont pu lire, sans grande difficulté toutes les écritures des anciens. Vous savez que c'est un don, et qu'il ne s'acquiert pas. Pour tout lire, il faut à la fois avoir des connaissances, de la concentration, du jugement et une grande ténacité, cette ténacité qu'ont les solutionnistes (sic) de problèmes²³.» L'abbé Caron, quant à lui, tombe malade à l'été de 1936, et Roy lui conseille de ne revenir que lorsqu'il sera complètement rétabli. Il lui donne des nouvelles du bureau en termes lapidaires : «Ici, tout est bien tranquille, beaucoup de visiteurs, beaucoup de demandes de renseignements et toujours beaucoup d'ennuyeux²⁴.»

En mai 1936, le gouvernement, désireux de donner du travail aux pères de famille de préférence aux célibataires, demande qu'on dresse la liste des employés célibataires. La liste fournie par les Archives inclut mesdemoiselles Lumina Morissette, Béatrice Binet, Gabrielle Hamel, Lucile Labrègue et Amélie Côté, qui toutes avaient déjà quelques années de service, et messieurs Roland Bélanger et Philéas Croteau au Musée. Finalement, le gouvernement recule : «...nous ne voulons mettre personne sur le pavé. Nous sommes donc obligés de garder tous nos employés²⁵.»

Claude de Bonnault est un autre employé mis en cause à l'occasion du déclenchement des élections décidé par Adélarde Godbout, qui a succédé en juin 1936 à un Louis-Alexandre Taschereau discrédité. De Bonnault prète flanc à la critique depuis quelque temps, car les Comptes publics ont révélé que lui, Français, avait reçu des sommes considérables en plus d'un salaire généreux. Ainsi, on y trouvait paiement à son nom des achats qu'il avait faits pour le compte des Archives de la province. À la veille du changement de gouvernement, Roy veut lui faire accorder le statut d'employé permanent. Il insiste auprès du sous-ministre sur le caractère exceptionnel de ses services, faisant remarquer qu'il a obtenu pour les Archives la moitié des plus beaux documents qu'elles ont acquis et fourni la moitié de la matière des *Rapports de l'Archiviste* : «...il est l'employé le plus utile des Archives, conclut-il, et [...] nous ne pouvons nous passer de ses services²⁶.»

Locaux

Roy est fier de ses nouveaux locaux. Il écrit à un correspondant parisien, le franciscain Odoric-M. Jouve : «Quand je revoie (sic) le petit coin du Parlement puis celui du Palais de Justice où étaient nos archives, je me dis que nous avons fait des pas de géant²⁷.» Dans son rapport annuel pour 1930-1931, Roy nous fait voir l'extérieur de l'édifice et les deux grandes salles des Archives. Le directeur avait son bureau sur le côté de l'édifice tout près, la rotonde était flanquée, à droite, de la salle Garneau servant de bibliothèque et, à gauche, de la salle Ferland, où étaient conservés les manuscrits. Des tables de travail étaient installées entre les rayons sur le pourtour des salles. Au centre, des vitrines présentaient documents, objets et éléments décoratifs. Des portraits et des estampes décoraient les murs. Au fond de la rotonde, sous le grand escalier d'honneur, les voûtes étaient réservées pour les documents les plus précieux et ceux fermés à la consultation²⁸.

De Toronto lui parvinrent les louanges de George W. Brown, peut-être alors l'historien de langue anglaise le plus éminent du Canada : «Your new building is another evidence of the splendid support which your historical work is receiving from the government of Quebec. It is a matter of general regret that most of the other provinces lag so far behind you²⁹.»

Acquisitions

Par rapport aux périodes précédentes, il ne semble pas y avoir eu de développement notable touchant les politiques générales, la concentration des archives historiques et les versements des administrations. On n'en note pas davantage à propos de la copie, des achats et dons de documents textuels, cartographiques et iconographiques.

Sur le plan des politiques, l'ambiguïté persiste : les Archives doivent-elles accumuler des fonds de documents ou plutôt de l'information, de la documentation? La doctrine est peu sûre. Ainsi, dans son rapport pour l'année 1935-1936, Roy souligne à l'intention du ministre :

Le département des Archives Publiques d'Ottawa s'occupe surtout des grandes périodes de notre histoire. Notre Bureau des Archives ne néglige pas les grands

faits de l'histoire nationale. Il s'efforce de procurer à nos historiens et à ceux qui font des recherches toute la documentation qui leur est nécessaire. Mais, en même temps, nous formons, chaque année, des milliers de dossiers sur la petite histoire, la généalogie, les menus détails des trois siècles d'existence du peuple canadien-français³⁰.

En réponse à une demande d'un professeur de l'Institut supérieur d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui a entrepris une étude historique sur la tenure du sol, il démontre encore une fois son incapacité d'adaptation à la réalité des archives modernes : «Comme vous le savez, notre département est nouveau et il y a ici tant de choses à faire que je me suis occupé surtout de me procurer ce qu'on ne pouvait trouver ailleurs. Pour l'agriculture, sachant que les départements d'agriculture du Canada et de la province de Québec s'occupaient de l'histoire de l'agriculture, je n'ai rien ramassé sur ce sujet. Nous avons bien un certain nombre d'ouvrages qui pourraient vous renseigner, mais je n'ai aucune référence³¹.»

Archives gouvernementales

Bien qu'il corresponde régulièrement avec des ministres, Roy exprime peu d'intérêt pour la récupération des dossiers de l'administration gouvernementale. Il avoue au généalogiste Joseph Drouin : «Je ne doute pas qu'il y ait des cachettes dans les greniers du Parlement mais je n'ai jamais pu y pénétrer, à cause de la chaleur, de la poussière en été, et du froid en hiver; à quelque bon jour, il faudra se décider à nettoyer ces pièces³².» Quand le sous-secrétaire Alexandre Desmeules lui demande en 1933 s'il a des propositions de législation, il ne sollicite que la capacité de certifier les documents sous sa responsabilité. Les visiteurs des Archives, souligne-t-il, trouvent «assez étrange» que «le gardien officiel des archives» ne puisse certifier «aucun document dont il a la garde», et qu'il faille s'adresser au sous-secrétaire ou sous-registraire. Et Roy de signaler, non sans une certaine humeur : «...quand la loi fut passée, il n'y avait pas d'archiviste³³.»

Au printemps de 1936, pour la première fois peut-être, son administration des Archives fait l'objet de vives critiques. S'adressant directement au premier ministre Taschereau, un étudiant de Québec, Sylvio Dumas, dénonce l'inaction de Roy dans la récupération des archives administratives du Régime anglais conservées aux Archives publiques du Canada. La documentation officielle postérieure à 1760, affirme-t-il, a été dirigée à Ottawa à l'époque de la Confédération et il en attribue la responsabilité à «Georges-Étienne (sic) Cartier [qui] s'est fait roulé (sic) sur ce point comme sur bien d'autres.» À son avis, les Archives de la province devraient, au moins, obtenir des copies des documents originaux qu'elles ont été incapables de se faire remettre : «Il est beau de conserver nos vieux papiers du régime français, et de les laisser sous la garde d'un vieillard qui ne connaît pas autre chose, mais l'histoire du Canada français ne s'arrête pas à l'an 1760³⁴.» La réplique de Roy manque singulièrement de mordant : «[...] le seul point à discuter de cette épître est celui-ci : les Archives d'Ottawa sont-elles honnêtes?» Et il prend à témoin Thomas Chapais, Lionel Groulx, Aegidius Fauteux, E.-Z. Massicotte et Mgr Amédée Gosselin pour dire qu'elles le sont. «Les autres avancés de Monsieur Dumas sont tellement exagérés qu'ils ne se discutent même point. Nos archives existent à peine depuis quinze ans et déjà on les compare favorablement à

celles d'Ottawa qui ont pris naissance en 1873 (sic).» Plus humblement, il ajoute : «Je suis un archiviste ordinaire, je l'avoue, mais je fais de mon mieux et je ne crois pas que jusqu'à présent vous ayez eu à avoir honte de moi et du département que vous m'avez confié en 1920³⁵.»

Documents non gouvernementaux

En ce qui concerne les achats, dons et copies de documents non gouvernementaux, les Archives ne font pas preuve d'une grande initiative. Roy invoque constamment le manque de fonds pour refuser les offres de vente³⁶. Il compte sur les dons, qui à ses yeux constituent la meilleure façon d'enrichir les Archives, tout en déplorant que, contrairement aux Américains, les Canadiens français ne soient pas portés à le faire : «C'est une question d'éducation³⁷».

Dans son rapport pour l'année 1933-1934, Roy se contente de généralités : «Je ne dis pas qu'elle a été abondante en dons ou en acquisitions. Par le temps qui court, on ne parle d'abondance dans aucun domaine; tout de même nos fonds d'archives se sont enrichis de plusieurs pièces importantes, et notre bibliothèque de travail a été augmentée de quelques milliers de volumes³⁸.» À l'exception du rapport pour l'année 1934-1935, Roy ne donne plus la liste des dons et acquisitions dans ses rapports annuels de même qu'il n'a pratiquement jamais publié la liste des additions sous forme d'achats ou de copies. D'après une compilation faite à partir des dossiers par le Centre d'archives de Québec au cours des années 1970, les acquisitions les plus intéressantes de la période furent, les papiers de la famille de Salaberry (1934) et le journal de Lady Aylmer obtenu par l'intermédiaire de membres du clergé anglican de Québec (1935)³⁹. Quant au journal de madame Bégon, il faut se reporter au *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1934-1935*⁴⁰. Au total, la compilation identifie quinze achats d'originaux ou de copies, un don et un dépôt, en l'occurrence celui du diocèse de Québec de l'Église anglicane⁴¹.

Les achats d'archives privées et de peintures (copies de portraits souvent) se font surtout en France par l'intermédiaire de Claude de Bonnault. Les restrictions budgétaires forcent cependant Roy à servir des avertissements sévères à ce dernier qui n'en fait qu'à sa tête : «De nouveau, je vous prierais de cesser complètement toute commande de peintures [...] Je vous demanderais, pareillement, de ne plus faire d'achats de manuscrits ni autres autres (sic) à un prix élevé aussi longtemps que je ne vous aurez (sic) pas écrit pour vous infor[mer] que les choses vont mieux⁴².»

Ces mêmes restrictions budgétaires affectent tout particulièrement la copie de documents. Des copistes des APQ travaillent à Montréal, à Londres et même à Québec, tel l'abbé Turcotte, de Courville (aujourd'hui Beauport), qui copie les registres de Notre-Dame de Québec. En 1933, Roy annonce au ministre qu'il a cessé toute copie à Ottawa et à Londres par mesure d'économie⁴³. De Bonnault, à Paris, semble avoir bénéficié d'un traitement de faveur. Roy lui avait promis l'année précédente de faire intervenir le ministre fédéral Maurice Dupré, qu'il connaît «intimement», auprès du ministre plénipotentiaire du Canada à Paris, Philippe Roy, afin qu'il obtienne le même accès aux archives françaises que les représentants des Archives publiques du Canada⁴⁴.

Quant aux fonds et collections de documents autres que textuels, les Archives n'ont pas de quoi pavoiser. Lorsque la compagnie William Notman & Son offre de vendre

des photographies anciennes, des négatifs ainsi que des portraits aux Archives, Roy manifeste tout au plus le désir de choisir un certain nombre de pièces⁴⁵. Tout de même, de Bonnault fait paraître, dans la revue *France-Amérique* de janvier 1932, un article sur l'iconographie aux Archives de la province de Québec dans lequel il insiste sur les nombreuses copies de portraits de représentants de familles françaises et canadiennes liées de près ou de loin à la colonisation de la Nouvelle-France. La situation n'est pas meilleure du côté des documents cartographiques. Roy s'en explique à un chercheur des États-Unis : «Notre département n'est tout organisé que depuis quelques années, et comme nous sommes encore très à l'étroit, nous n'avons pas beaucoup développé la partie qui regarde les cartes géographiques. [...] Je vous conseillerais de vous adresser à M. A. G. Doughty, archiviste du Canada, Ottawa, dont le département des cartes est probablement le plus complet du Canada⁴⁶.» En revanche, la bibliothèque ne cesse de s'enrichir de nouveaux ouvrages⁴⁷. Elle acquerra également la collection complète de *La Minerve* de Montréal en 1934⁴⁸ et du *Canadien* de Québec en 1936.

Comme l'on s'inquiète de la sécurité des documents des Archives, mais surtout, il faut le dire, des collections du Musée, le département du Trésorier provincial (ministère des Finances) se demande, quelques mois avant l'ouverture du Musée en juin 1933, s'il ne faudrait pas les assurer. Ne connaissant pas les sommes payées pour les œuvres d'art destinées au Musée et qui se retrouvent un peu partout, Roy propose alors une évaluation, grossière peut-être, mais inspirée de ce qu'il connaît du commerce des œuvres d'art, des objets de sciences naturelles et des documents : tableaux à Spencer Wood (la résidence du lieutenant-gouverneur plus tard rebaptisée Bois de Coulonge), au Parlement et au Musée, plus de cent mille dollars ; les 100 000 pièces relatives aux sciences naturelles, trois cent mille dollars ; documents d'archives, plus d'un million de dollars⁴⁹. Deux ans plus tard, David reçoit une proposition de la part d'un courtier d'assurances. Après avoir vérifié auprès des Archives publiques et du Musée Victoria d'Ottawa que leurs fonds et collections n'étaient pas assurés contre le feu et le vol, Roy fait remarquer au ministre que, contrairement aux édifices des deux institutions fédérales, l'édifice du Musée a été construit à l'épreuve du feu et qu'il faudrait attendre le prochain budget puisque celui de l'exercice financier en cours ne permettrait pas de payer les primes requises⁵⁰.

Relations avec les archives fédérales

Les relations avec les Archives publiques du Canada perdent de leur importance au début des années trente. Les budgets et le personnel de l'institution fédérale sont en décroissance, mais elles continuent à dépenser largement pour la copie de documents à Paris et au Québec. Dans la capitale française, le budget s'élève à environ vingt mille dollars, avec une douzaine d'employés sous la direction de Théodore Beauchesne. Le budget attribué à la copie dans la province de Québec se chiffre à près de treize mille dollars, avec neuf employés, dont six à Montréal, dirigés par Montarville Boucher de la Bruère⁵¹. Somme toute, la copie faite au Québec présente un médiocre intérêt pour les chercheurs de la province puisqu'ils ont accès aux originaux ; la copie faite en France, par contre, est capitale, car les documents copiés, fruit d'une sélection longue et fastidieuse, portent sur des aspects économiques jusqu'alors négligés. De lecture beaucoup plus facile que les originaux, ils seront particulièrement utiles à la connaissance de l'histoire économique de la Nouvelle-France.

Pierre-Georges Roy entretient des rapports cordiaux avec Arthur Doughty (retraité en 1930, décédé en 1935) et son successeur par intérim, James F. Kenney, mais ses relations avec Gustave Lanctot, Francis- J. Audet et Lucien Brault sont, en revanche, assez fréquentes puisqu'ils s'échangent souvent de l'information et que les trois, Audet en particulier, collaborent régulièrement au *Bulletin des recherches historiques*. D'un autre côté, il n'a pas beaucoup d'estime pour Beauchesne au sujet duquel il confiera à son ami Victor Morin : «Il n'a pas un amour très tendre pour les Archives de Québec. J'avais jugé le personnage en quelques secondes lors de mon passage à Paris. Je m'en occupe peu⁵².»

S'il existe une certaine rivalité entre Roy et Lanctot, c'est à la Société royale du Canada qu'elle s'exerce. Il exprimera à Massicotte son mécontentement à l'égard de l'attitude des membres d'Ottawa de la section française, particulièrement de celle de Lanctot, qu'il trouve insolente : «Le fond de l'histoire, c'est que les membres d'Ottawa veulent prendre contrôle (sic) de la Société au détriment de Québec et de Montréal⁵³.» Roy le préférerait pourtant à Kenney comme successeur de Doughty à la tête des Archives fédérales. Après l'annonce prématurée de sa nomination, il s'empresse de lui écrire au mois de juillet 1935 : «Les journaux nous ont donné une fausse joie à votre sujet hier, mais je vois, par les journaux de ce matin, qu'il n'y a rien de fait encore. Patience et bonne chance!⁵⁴» Au printemps suivant, il lui réitère son appui : «J'espère que nos amis se décideront enfin à nous donner ce qui nous appartient⁵⁵.»

Le classement et les inventaires

Dans son rapport pour l'année 1931-1932, Roy rapporte que le déménagement dans les nouveaux locaux est bien complété et que «chaque pièce est installée à sa place et peut être consultée facilement. [alinéa] Il reste à préparer des index permettant de se retrouver au milieu de ce dédale de vieux papiers ; c'est à quoi nous nous employons maintenant⁵⁶.» Deux ans plus tard, il est forcé d'admettre que «tout n'est pas encore classé comme je le voudrais aux Archives, mais [que] cela viendra avec le temps». Cela étant, il est convaincu qu'aucun document n'est disparu depuis le déménagement des Archives à l'édifice du Musée⁵⁷.

Le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour l'année 1931-1932* contient, notamment, des inventaires analytiques de documents conservés dans d'autres dépôts d'archives. Il s'agit de la correspondance des évêques de Québec et de la suite des engagements pour l'ouest conservés aux Archives judiciaires de Montréal, inventoriés respectivement par l'abbé Caron et E.-Z. Massicotte.

Conformément à une pratique solidement établie, les Archives de la province publieront de 1932 à 1935 sept volumes de l'*Inventaire des Jugements et Délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France de 1717 à 1760*, la publication intégrale des Jugements et Délibérations ayant depuis longtemps été jugée irréalisable. Le sixième et dernier volume de l'*Inventaire des procès-verbaux des grands voyers conservés aux Archives de la province* paraîtra en 1932.

Service aux chercheurs

Généralement, le service aux chercheurs consiste à répondre aux demandes de renseignements qui lui parviennent non seulement du Québec, mais de plusieurs

régions du Canada et des États-Unis, de l'Europe même⁵⁸. Dans son rapport pour l'année 1934-35, Roy affirme : « Pas une seule demande d'information n'est restée sans réponse. Quand nous ne pouvons fournir les documents qu'on nous demande, nous dirigeons les intéressés vers les dépôts d'archives qui, dans notre opinion, peuvent posséder les pièces recherchées⁵⁹. » Ainsi, il aiguille souvent des correspondants vers les Archives judiciaires susceptibles de conserver les documents dont ils ont besoin pour leurs recherches d'ordre généalogique ou judiciaire. En ce qui concerne les demandes de nature généalogique exigeant de trop longues recherches, il leur suggérera de s'adresser à Joseph Drouin, fondateur de Les Généalogies Drouin enr., à Montréal. Au besoin, il orientera des chercheurs vers les Archives publiques du Canada. Cela dit, Roy entretient des relations suivies avec certains d'entre eux, dont le géographe Raoul Blanchard qui, dès 1930, lui avait écrit de Harvard pour lui dire que ses études sur la Province de Québec amorcées l'année précédente « me ramènent sans cesse à vos travaux⁶⁰. »

À ceux qui désiraient des reproductions de documents, les Archives pouvaient leur fournir des photostats, mais au coût élevé de 1,00 \$ la page. Toutefois, leur appareil était opéré par une personne travaillant à son compte auquel les chercheurs devaient s'adresser personnellement⁶¹. Comme nous l'avons vu, l'Archiviste ne pouvait certifier aucune copie des documents sous sa garde. Quant aux prêts à l'extérieur, il était très strict, ne laissant sortir ni manuscrits ni publications⁶². Il fera pourtant quelques exceptions. Des copistes des Archives fédérales, à Montréal, pourront travailler à partir des registres originaux de la prévôté de Québec, mais la copie devra s'effectuer aux Archives judiciaires de l'endroit sous la surveillance de E.-Z. Massicotte. Il s'en explique à Gustave Lanctôt : « ... nos manuscrits sont un peu comme les morts déposés au cimetière. Ils ne sortent pas, généralement, de leur tombeau. J'ai fait une exception pour vous, à cause de votre département qui est un département public⁶³. » À une autre occasion, il acceptera de prêter un volume à la bibliothèque de l'Université McGill, tout en ayant soin de préciser que celle des Archives n'est pas « une bibliothèque circulante »⁶⁴.

Publications

Pour plusieurs contemporains de Pierre-Georges Roy qui occupent des postes de direction dans des archives et des bibliothèques, ou encore qui y trouvent leur gagne-pain, publier demeure leur ambition première. Pour Roy, les publications représentent le moyen par excellence de faire connaître l'histoire du fait français en Amérique et les documents qui tendent à l'illustrer. D'où l'abondance des ouvrages qu'il fait paraître à la fois à titre d'Archiviste et d'auteur.

À partir de 1931, les rapports annuels ne sont plus publiés aux frais de la Législature mais à ceux des Archives⁶⁵. C'est la raison que Roy donne au chanoine anglican de Québec A.R. Kelley pour réduire de moitié son allocation pour copies et recherches⁶⁶. Cette décision lui fournit également l'occasion de rappeler à Claude de Bonnault, quel doit être le contenu des rapports : « Je crois vous avoir écrit déjà que, d'ici à quelques années, nous devons surtout donner dans les *Rapports* des pièces qui soient d'intérêt général au Canada. Une pièce généalogique, en général, n'est pas de la lecture intéressante et nos *Rapports* doivent être populaires surtout dans le peuple afin d'obtenir les crédits nécessaires à notre Département. Ce sont les députés qui votent les crédits et il nous faut bien les satisfaire un peu⁶⁷. » Conformément à cette directive,

le *Rapport* pour l'année 1931-1932 contiendra le texte des mémoires de la Pause et de Rossel et celui pour l'année 1935-1936, deux recensements de la Nouvelle-France.

Connaissant l'intérêt que certaines publications suscitent auprès de visiteurs étrangers, Roy ose suggérer au ministre David d'en offrir un certain nombre avec une reliure de qualité au roi d'Angleterre par l'intermédiaire de Lord MacMillan, qu'il a connu à Québec lorsque celui-ci présidait un comité d'enquête sur les banques⁶⁸. Pour sa part, l'ancien archiviste fédéral, Arthur Doughty, le complimente chaleureusement : « You are truly a marvelous man. The number of books you produce in a year is not surpassed by anyone on the continent. I am exceedingly glad to have these books because they save much research⁶⁹. » En dépit des compliments qu'il reçoit, Roy se reproche souvent de ne pas consacrer assez de temps à la forme de ses textes⁷⁰. À propos de ses inventaires, il admet qu'il « sacrifie volontiers la forme à l'exactitude et aux renseignements inédits », mais estime qu'ils « serviront plus tard à ceux qui voudront écrire l'histoire »⁷¹. De même, il ne craint pas d'avouer à Gustave Lanctot que le temps et l'inclination lui manquent pour mettre ses textes à jour : « Vous ne m'approuverez peut-être pas, mais une fois que mes *enfants* sont au monde, je ne m'en occupe plus⁷². »

Contrairement à ses habitudes, qui sont de distribuer gracieusement les publications des Archives, Roy propose en 1933 de ne donner le livre de biographies *Les juges de la province de Québec* qu'aux juges vivants qui y figurent en reconnaissance des renseignements et des photographies qu'ils lui ont transmis et d'en vendre les autres exemplaires. Le ministre David est d'accord, jugeant que le gouvernement n'a pas à faire de l'argent avec ses publications, mais qu'il est normal qu'il tente de couvrir les frais d'impression⁷³.

Les *Inventaires*, curieusement, ne sont pas publiés par les Archives, mais par l'imprimeur L'Éclaireur ltée, suivant un arrangement dont Roy lui-même ignore les conditions. Le compte d'impression est acheminé au bureau du premier ministre⁷⁴ et les Archives disposent d'un certain nombre d'exemplaires aux fins de distribution gratuite. Ceux qui veulent se les procurer doivent donc les acheter à l'imprimeur. Roy est mis dans l'embarras lorsque des institutions prestigieuses trouvent étrange de payer des publications qu'ils s'attendent à recevoir gratuitement⁷⁵. Aussi, trouve-t-il le moyen de les leur faire parvenir sans qu'il leur en coûte un sou⁷⁶.

Ce sont d'ailleurs la variété et la multiplicité de ses publications qui lui valent une invitation de George W. Brown à faire partie du comité de rédaction de la *Canadian Historical Review* en 1936. Le rédacteur en chef de la revue souhaite y avoir un représentant de la Province de Québec. Roy accepte, mais le prévient qu'il est « trop pris pour apporter quelque contribution que ce soit autre que celle de le soutenir⁷⁷ ».

Exposition permanente

Une visite à l'édifice du Musée constituait pour les personnes qui vagabondaient sur les plaines un agréable intermède et un arrêt presque obligé, vu l'absence de vespasiennes. Grâce à l'exposition dans leurs salles de manuscrits, tableaux, monnaies et objets concernant des personnages ou des événements historiques, les Archives pouvaient, pour la première fois, faire connaître et apprécier leurs documents, souvenirs du passé et sources de l'histoire nationale, à un large public.

Sociétés historiques

L'intérêt pour les sociétés historiques allait grandissant à l'époque. Roy s'en méfiait parce qu'il estimait qu'elles étaient trop souvent éphémères. Il avait souhaité en 1930 que l'initiative vienne du clergé, mais sous le contrôle des Archives de la province⁷⁸. Celui-là assure, d'ailleurs, l'existence de plusieurs d'entre elles dans les régions (Trois-Rivières, Joliette, Chicoutimi). À la fin de 1931, la Société historique du Canada amorce une campagne de recrutement des sociétés historiques de la Province. George W. Brown adresse à Roy la liste des sociétés historiques publiée dans le numéro du même mois de la *Canadian Historical Review*⁷⁹, tandis que Gustave Lanctot, le secrétaire de langue française de la Société, l'invite à inciter les sociétés historiques de langue française, qui en sont totalement absentes, à en devenir membres⁸⁰. Forcé de réagir à ces sollicitations, il fait part à Brown d'un projet de fondation de sociétés historiques dans chacun des «comtés de la province de Québec» et compte le mettre en œuvre au cours de l'année 1932. Entre-temps, il lui demande de ne pas ébruiter la chose «car nous n'avons, pour notre projet, l'approbation officielle⁸¹.» Un si vaste projet cadrait mal avec les réticences habituelles de Roy. Il était d'ailleurs inopportun en cette période de récession et voué à l'échec. L'aurait-il inventé pour masquer un état de fait qu'il savait défavorable à sa province? Quant à Lanctot, il lui répond qu'il va encourager les sociétés à joindre les rangs de la Société historique du Canada et accepte que les Archives en fassent partie à la condition, vu l'état de leurs finances, qu'elles ne paient leur cotisation qu'à partir de l'exercice financier 1932-1933⁸².

À tout événement, il appuie la création de sociétés ou d'associations vouées à l'histoire et accepte d'y collaborer dans la mesure de ses disponibilités. Durant la période étudiée, il faut mentionner sa participation à la fondation de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique en 1933, décidée à la suite du congrès tenu l'année précédente à Toronto de l'American Catholic Historical Association. À l'invitation de son premier secrétaire, James F. Kenney, des Archives publiques du Canada, il consent à représenter la Province de Québec au sein de son premier conseil d'administration, puis à présider le comité chargé d'établir les conditions de formation d'une section française et son mode de participation à l'intérieur de la société. Son rapport, déposé au printemps 1934, sera entériné par le conseil⁸³. À l'automne de la même année, il est nommé vice-président honoraire de la Société historique franco-américaine⁸⁴. En 1935, il accepte de faire partie des membres fondateurs du Cercle des Dix où il retrouve Aegidius Fauteux, E.-Z. Massicotte et Victor Morin, ceux avec lesquels il entretient les relations les plus suivies et les plus chaleureuses. Mais il insiste pour que le Cercle fasse ses preuves avant de publier⁸⁵. Ce à quoi les autres membres font manifestement la sourde oreille puisque les premiers Cahiers des Dix paraissent l'année suivante.

Relations publiques

Grâce à la diffusion internationale des publications des Archives de la province (*Rapport de l'archiviste et Inventaires*), de la Commission des monuments historiques, de même que du *Bulletin des recherches historiques* et de ses propres ouvrages, Pierre-Georges Roy est peut-être l'archiviste et historien canadien-français le plus connu au Canada et à l'étranger. Étrangement, il n'aime pas la publicité⁸⁶, pas plus qu'il n'aime exprimer publiquement ses opinions personnelles⁸⁷, mais cela ne l'empêche pas de

saisir l'utilité des relations publiques pour les institutions qu'il dirige et de solliciter à cette fin la participation des autorités du secrétariat de la Province⁸⁸.

Accaparé par ses diverses fonctions et occupations, il n'accepte de donner des conférences que de temps en temps, de préférence à des publics choisis. Par exemple, il refuse rarement de prendre la parole devant les étudiants ou les anciens de son alma mater, le Collège de Lévis, dont il préside l'Association des anciens élèves⁸⁹. Il se rend, d'autre part, au désir du président de l'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal, et sous-secrétaire suppléant, de l'entendre parler des hommes d'affaires canadiens-français ou encore à celui de ses collègues de la Société historique de Montréal⁹⁰. Exceptionnellement, il se résout, mais à la condition que ce soit le même jour, à présenter des communications à la American Catholic Historical Association et à la Public Archives Commission de la American Historical Association réunies en congrès à Toronto au mois de décembre 1932⁹¹.

De son propre aveu, Roy n'a donc pas d'inclination pour les relations publiques impliquant discours et réceptions. C'est par l'écrit qu'il préfère communiquer. Ses publications portent généralement sur une période, le régime français, qui, à l'époque, intéresse encore beaucoup d'institutions et d'amateurs d'histoire et de généalogie autant au Canada qu'aux États-Unis, en France et en Grande-Bretagne. La correspondance de Roy révèle ses diverses façons de faire.

Ainsi, il utilise souvent le don de volumes comme moyen de favoriser à la fois la connaissance de l'histoire et la lecture⁹². Il fait cadeau de beaux livres aux visiteurs de marque⁹³. Il accueille au *Bulletin des recherches historiques* des collaborateurs de langue anglaise et des Français⁹⁴. Il entretient des relations épistolaires avec des institutions d'archives et des individus de la vallée du Mississipi et de la Louisiane qui se rappellent la part française de leur histoire⁹⁵. De même, il garde naturellement le contact avec la Grande-Bretagne et la France. Un Britannique, avec qui il échange régulièrement, déplore l'absence d'une «good French Canadian Library as complete as it can be made» à Londres⁹⁶. À Gabriel Hanotau, qui lui envoie ses félicitations pour son dernier *Rapport*, Roy s'empresse de lui répondre : «Notre département d'archives s'efforce, par tous les moyens possibles, de faire connaître ce que la France a fait sur le continent américain⁹⁷.» L'auteur de *Histoire de la langue française*, Ferdinand Brunot, lui dit s'être inspiré de *La ville de Québec sous le régime français* pour le tome VIII de son ouvrage qui traitera du français à l'extérieur au XVIII^e siècle⁹⁸. Enfin, plusieurs des ouvrages dont il est l'éditeur ou l'auteur font partie des collections de grandes bibliothèques et d'universités prestigieuses⁹⁹.

Bulletin des recherches historiques

Le *Bulletin des recherches historiques* (BRH), qui est devenu en quelque sorte une extension des Archives tout en demeurant la propriété de Roy, ne prétend pas être une revue scientifique, mais beaucoup de gens l'apprécient pour les renseignements qu'il contient sur toutes sortes de sujets : événements et personnages historiques, renseignements généalogiques sur des familles célèbres, courts textes à propos d'événements ou de personnes oubliés, anecdotes, contes, etc. En l'absence au Québec d'une véritable formation universitaire en histoire et, partant, d'une revue scientifique digne de ce nom, le BRH joue un rôle non négligeable dans la diffusion

de la connaissance historique. Il sert même, à l'occasion, de dépanneur des chercheurs en difficulté¹⁰⁰. Aussi, à la fin de 1932, le ministre David accepte-t-il l'achat par le gouvernement de mille abonnements à deux dollars l'unité aux fins de distribution gratuite aux académies, écoles supérieures et normales¹⁰¹. Pourtant, cette subvention, qui permet, entre autres, d'augmenter le nombre de pages de chaque numéro, améliore à peine sa situation financière. Quand Massicotte suggère en 1934 la préparation d'un index alphabétique quinquennal, il se fait répondre que le *Bulletin* ne compte pas plus de cent abonnés payants depuis qu'il est devenu l'organe du Bureau des archives : «Vous voyez qu'il est bien difficile de faire un sou de dépense de plus. Il vaut bien mieux maintenir le *Bulletin* que de m'exposer à le voir disparaître si nous faisons trop de dépenses¹⁰².» La suggestion de Massicotte sera éventuellement retenue¹⁰³.

À l'instar de la période précédente, le contenu de la publication varie peu. On y trouve un certain nombre d'articles sur les archives et des bibliographies : en 1932, «Les sources imprimées de l'histoire du Canada français – Études publiées dans les Annales térésiennes», et en 1933, «Canadiana». Plusieurs dépôts d'archives judiciaires y font paraître leurs inventaires des registres de l'état civil : Havre-Aubert, Iles-de-la-Madeleine (1932), Beauce, Pontiac, Témiscamingue et Trois-Rivières (1933), Chicoutimi, Roberval et Amos (1934). Les règlements édictés durant le Régime français concernant la tenue des registres sont publiés en trois articles en 1933 : «Ordonnances de Louis XIV», «Règlements du Conseil Supérieur», et «Ordonnances du Conseil Supérieur.» Le *Bulletin* reprend des articles de presse sous le titre «La petite histoire» (1933) et «Notre Histoire» (1934) et diffuse régulièrement des listes de fonctionnaires ou professionnels, avocats, arpenteurs, shérifs, régistres, etc. Des Archives nationales de France, il reproduit des discours de chefs amérindiens dont les Archives de la province ont obtenu copie.

Par ailleurs, les collaborateurs sont souvent les mêmes d'un numéro à l'autre. Massicotte demeure le plus important d'entre eux. Francis J. Audet, des Archives publiques du Canada, y publie également de nombreux articles. Cependant, le *Bulletin* commence à publier des textes d'auteurs féminins : Sœur Marie du Rédempteur (1930), Irma Michaud (1933), Thérèse Archambault-Lessard (1936). Une Française travaillant pour les Archives publiques du Canada à Paris, Mme N. Lusseau, publie un texte dans le numéro de décembre 1932. On note aussi la présence d'un article en anglais rédigé par John J. Meng, professeur à la Catholic University of Washington (1933).

Les médias puisent généreusement dans le *Bulletin*, au point où Roy s'en irrite : «Le plagiat et le vol deviennent de plus en plus effrontés, écrit-il à Massicotte. Si vous étiez à Québec, vous en verriez bien d'autres. À peu près tous les soirs, j'entends, à la radio, des individus qui font des conférences copiées presque entièrement soit dans le *Bulletin*, soit ailleurs, et ils n'ont pas même la décence de donner crédit¹⁰⁴.»

Archives judiciaires de Québec

Roy consacre la moitié de ses heures de bureau aux Archives judiciaires où il passe ses après-midi¹⁰⁵. L'aménagement des Archives de la Province à l'édifice des Plaines a rallongé la distance qu'il devait parcourir auparavant entre le Parlement et le Palais de justice. Il compte pour l'aider sur un assistant efficace, Arthur DeBlois. Le gros du travail consiste à classer les dossiers judiciaires, répondre aux demandes des juges, des avocats et des notaires, s'occuper des registres de l'état civil collationnés par

le bureau du Protonotaire, véritable patron des archives, des greffes de notaires, etc. et de fournir des services de consultation aux citoyens et aux chercheurs. Les Archives judiciaires ne font pas de recherches généalogiques, mais les personnes qui le désirent peuvent, moyennant rémunération, faire appel à une demoiselle Jolicœur qui y travaille sans en être une employée¹⁰⁶.

Malheureusement, les locaux des archives judiciaires, situés tout en haut du Palais de justice, ne sont pas confortables; ils sont particulièrement mal chauffés. À l'automne de 1932, Roy se plaint au protonotaire Wilfrid Edge de l'insuffisance du chauffage : «La situation est vraiment intolérable. Les employés tombent malades les uns après les autres par suite du froid qui règne dans cette salle¹⁰⁷.» Certains doivent aller se refaire une santé dans le sud des États-Unis, tandis que son assistant est mortellement atteint¹⁰⁸. Il faut l'intervention expresse du ministre des Travaux publics pour qu'enfin les employés n'aient plus besoin de porter leur manteau au travail¹⁰⁹.

L'autre grande préoccupation de Roy durant la période demeure celle qui lui a fait solliciter le poste, soit le contrôle strict de la consultation afin de prévenir le vol de documents. C'est pourquoi, devant certaines critiques, il défend avec ardeur les mesures qu'il a mises en place auprès du protonotaire, puis du premier ministre qui, à titre de procureur général, assume l'ultime responsabilité de ces archives. Au premier, qu'il prie d'insister auprès du département du procureur général, il écrit que « nous ne pouvons permettre à un étranger de se servir lui-même dans les greffes de notaires ou dans les boîtes qui contiennent les registres de l'état civil et, encore moins, dans les tiroirs qui contiennent nos *Index*»; au second, il rappelle qu'il n'y a pas eu de vol depuis qu'il a établi ces règles¹¹⁰.

D'autre part, conséquence de la crise économique, on ne remplace pas les employés. Sur ce sujet, Roy tient un double discours suivant l'interlocuteur auquel il s'adresse. À un notaire qui se plaint de ne pouvoir obtenir les renseignements d'ordre généalogique qu'il a demandés, il répond : «... depuis moins de six mois, nous avons perdu aux Archives judiciaires trois employés qui n'ont pas été remplacés de sorte que le personnel est absolument sur les dents tout le temps¹¹¹.» À un solliciteur d'emploi, il dit, au contraire : «Depuis la crise, l'ouvrage est diminué de moitié, nous pourrions faire toute la besogne du bureau avec la moitié de nos employés¹¹².» Cela ne l'empêche pas d'entreprendre la publication de *l'Inventaire des insinuations de la prévôté de Québec* au cours de l'année 1936, alors que les registres de l'état civil des catholiques, contrairement à ceux des protestants, n'ont pas encore été indexés¹¹³.

Bien qu'il n'ait pas autorité sur les autres dépôts d'archives judiciaires, les responsables de ces derniers lui attribuent une autorité morale certaine et, sans doute aussi, connaissent-ils les relations de confiance qu'il entretient avec le premier ministre et procureur général. C'est ainsi que le protonotaire du district judiciaire de Kamouraska lui demande d'intervenir afin que ses archives soient conservées dans un endroit à l'épreuve du feu pendant que seront réparées les voûtes du Palais de Justice de Rivière-du-Loup¹¹⁴.

Malgré les temps difficiles, Roy est très fier de ce qu'il a accompli aux Archives judiciaires. Il n'hésite pas à en faire part au protonotaire Edge : «Je crois vous l'avoir déjà dit mais je vous le répète : ce Département n'est inférieur à aucuns des autres départements du même genre dans tout le pays et même aux États-Unis¹¹⁵.»

Commission des monuments historiques

La Commission des monuments historiques va désormais expérimenter une période de quasi-inactivité, avec un budget à l'avenant. Elle n'a pas publié de rapport annuel depuis celui de 1925-1926. Le décès de son président, l'ancien ministre Adélarde Turgeon, et la conjoncture économique défavorable ont accéléré le désintérêt du gouvernement à l'égard d'un domaine d'activité qui avait connu un départ impressionnant¹¹⁶. Roy songe un moment à abandonner son poste de secrétaire¹¹⁷. Victor Morin, de la Société historique de Montréal et membre de la Commission, est déçu du peu d'effet du classement du Château de Ramezay, premier monument à jouir de cette protection : «J'ai cru qu'en le faisant classer par la Commission des Monuments Historiques, nous éviterions pour toujours le danger qui le menaçait, mais cette protection me semble bien illusoire¹¹⁸.» Car l'on veut faire passer les trains sous l'édifice pour les amener à la gare centrale toute proche. La nomination à la présidence de R.-A. Benoît, greffier du Conseil législatif et ancien secrétaire de Taschereau, n'a servi, semble-t-il, qu'à confirmer l'incapacité de la Commission de remplir son mandat.

Au bout du compte, celle-ci ne fait que fournir les plaques commémoratives et tenter d'éviter les erreurs grossières. Parfois, les inscriptions sur les plaques lui attirent des critiques¹¹⁹. Au mois de janvier 1934, Roy exprime carrément son désenchantement à son collègue Morin : «Ce que je prévoyais et vous ai dit, je crois, dans le temps, se perpétue... Nous existons seulement sur le papier¹²⁰.» Il suffit, pour s'en rendre compte, de constater la lenteur de décisions n'impliquant aucun engagement financier, comme l'adoption d'une résolution acceptant la cession d'un terrain en sa faveur pour l'érection d'un monument aux Patriotes de Saint-Denis¹²¹. De leur côté, des curés s'adressent souvent à la Commission pour obtenir des avantages. Roy, bon catholique pourtant, est irrité par leur comportement : «Ces bons curés sont tous les mêmes, ils ne veulent pas voir le Gouvernement se mêler de leurs affaires, seulement ils sont toujours à lui demander der (sic) faveurs¹²².» Une autre fois, il s'adresse d'un ton sec à celui de St-Romuald, en face de Québec, en lui rappelant que la Commission commémore des grands faits et des grands hommes «au moral» : «Mailhot est une figure de légende : il serait peut-être préférable de la laisser dans la légende¹²³.»

En ce temps de crise économique, le gouvernement préfère l'enrôler dans l'organisation de la lutte contre le chômage en lui demandant de proposer des travaux financés par le fonds de secours aux chômeurs¹²⁴.

Si Roy ne peut faire grand-chose à Québec, il se reprend avec la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Le juge Édouard Fabre-Surveyer, qui représente la Province de Québec au sein de la Commission et qui semble peu connaître la région de Québec, fait régulièrement appel à ses services pour des inscriptions de plaques commémoratives apposées par l'organisme fédéral¹²⁵. Roy n'est pas toujours d'accord avec les projets de cette dernière. Par exemple, il se moque de la plaque qu'elle souhaite placer à Québec afin de souligner le centenaire de la délivrance de la première «patente» canadienne, en l'occurrence pour une machine à laver : «Il y a bien d'autres sujets historiques dignes de mention sans glorifier celui-là.» Fabre-Surveyer partage son sentiment : «Je n'ai pas encore très bien compris le principe qui guide la Commission des Monuments. On insiste sur l'intérêt national, mais ce n'est pas là un principe très sûr.» Heureusement, la pose de la plaque n'est pas au programme : «ce

ridicule nous sera épargné, du moins d'ici quelque temps¹²⁶.» Lorsque Fabre-Surveyer l'informe en 1934 que la Commission fédérale projette de poser une plaque relative à la maison natale de Salaberry à Beauport, Roy lui rétorque qu'il y en a déjà assez. Et qu'il serait préférable d'honorer Robert Giffard¹²⁷.

Malgré tout, les publications de la Commission sont toujours en demande¹²⁸ et le Québec demeure en avance sur les autres provinces. L'archiviste de la Nouvelle-Écosse, D.C. Harvey, à qui Roy avait demandé la liste et la photographie des monuments historiques de sa province, avoue qu'une telle liste n'existe pas, mais qu'à son avis il devrait y en avoir une. Il tentera donc de lui fournir les renseignements désirés, mais l'avertit qu'il aura besoin de plusieurs mois pour le faire «as practically every town has its war memorial and many of the rather obscure villages have other monuments or cairns commemorating some incident of early history¹²⁹.»

Roy résume ainsi à Arthur Doughty, qui a publié une plaquette sur Québec, son opinion sur l'attitude des habitants de Québec à l'égard de ce que nous appelons aujourd'hui le patrimoine bâti : «Il n'y a qu'une chose que je regrette, c'est que les gens mêmes de Québec ne s'occupent pas plus de leur ville, ce sont des étrangers comme vous et des milliers d'autres qui tâchent de leur ouvrir les yeux sur les beautés et les richesses de leur ville. Puisse-t-il (sic?) enfin le comprendre et mettre fin à la destruction systématique de tous leurs monuments!¹³⁰»

Critiques et éloges

Toute cette activité de Pierre-Georges Roy dans les domaines des archives et de l'histoire lui attire à la fois critiques et éloges. En ce qui a trait aux critiques, il faut rappeler la lettre de Sylvio Dumas à Taschereau qui soulignait les carences professionnelles de l'Archiviste de la province, notamment son intérêt quasi exclusif pour les documents du Régime français et son manque d'initiative à l'égard de la récupération, au moins sous forme de copies, des documents du Régime anglais conservés aux Archives publiques du Canada. Mais, il y a plus grave encore, car un dossier monté à l'occasion de la campagne électorale de 1935 met en doute son intégrité personnelle. Non signé par son auteur, il dénonce son cumul de fonctions, les bénéfices financiers qu'il en retire et le favoritisme dont profitent des membres de sa famille. Les arguments ne manquent pas. Ses multiples postes lui procurent un traitement annuel total de six mille huit cents dollars. En outre, «comme petits à-côté (sic)», il a reçu trois mille dollars de la Commission des monuments historiques pour la rédaction de *L'Île d'Orléans* – qui a coûté soixante mille dollars au gouvernement – alors qu'il s'agit d'un «livre fait au 4/5 de citations qu'on peut trouver dans nombre d'ouvrages publiés depuis longtemps». Roy aurait également perçu trois mille dollars du département du procureur général en paiement de transcriptions de documents. De 1931 à 1935, il aurait encore reçu la somme de huit mille deux cent quatre-vingt-six dollars et quatre-vingt-seize cents pour défrayer l'impression du *Bulletin des recherches historiques* et son rapport annuel lui aurait apporté «pendant des années» un supplément de 1600\$ par an. «Enfin, conclut l'auteur, trois de ses fils travaillent sous ses ordres [Antoine, aux A.P.Q., Léon et Henri aux Archives judiciaires] pour un traitement total de 5000\$¹³¹.» S'il faut apporter quelques nuances à l'interprétation de ces chiffres et rappeler le laxisme de l'époque dans l'application des règles administratives, le dossier demeure néanmoins probant.

En contrepartie, Pierre-Georges Roy jouit de la reconnaissance de ses pairs tant pour ses accomplissements personnels que pour les réalisations des Archives. La Société royale du Canada lui décerne la médaille Tyrrell en 1932, et, dans sa présentation, le président Robert S. Falconer, vante la variété, l'importance et l'intérêt de ses réalisations autant dans le domaine de l'histoire que dans celui des archives et fait l'éloge des ouvrages qu'il a rédigés pour la Commission des monuments historiques : «He has been an indefatigable pioneer and builder in the historical domain. [...] As a matter of fact he has put on the students' tables most of the wealth of the Quebec Archives¹³².» À son tour, George W. Brown lui rend un hommage bien senti trois ans plus tard dans un article de la *Canadian Historical Review* consacré aux Archives provinciales : «Since its establishment, the Archives has been under the directorship of Mr. Pierre-Georges Roy. Its success is attributable very largely to his great enthusiasm and his indefatigable energy.» Il insiste particulièrement sur le fait que les Archives ont largement contribué à susciter l'appui dont elles jouissent de la part du gouvernement et des hommes publics, ce qui n'est pas le cas dans toutes les provinces canadiennes. «In view of the importance of Quebec's records», écrit-il, «it is a cause of congratulation to the dominion as a whole that the government and public men of the province appreciate their value and have given whole-hearted generous support to the work of the archives.» D'autre part, il considère que les Archives «is an asset to the student and to the public at large, and a powerful instrument in stimulating pride in the distinctive characteristics of the province¹³³.» Roy le lui rend bien, car, à son avis, la *Canadian Historical Review* «est probablement la revue historique la mieux faite au Canada et, peut-être de bon nombre de pays étrangers et je dois vous dire, pareillement, que la province de Québec est très bien traitée par votre revue et cela à tous les points de vue... Aucune revue, même parmi celles publiées en français dans la province de Québec, n'a été plus sympathique à nos Archives que la vôtre¹³⁴.»

Si les activités que nous venons de décrire s'inscrivent dans la continuité de la passion qui l'anime depuis le siècle précédent et des responsabilités qu'il assume depuis les années 1920, Roy n'a pas été vraiment préparé à la nouvelle tâche que le gouvernement décide de lui confier, soit la direction d'un musée des beaux arts et d'histoire naturelle.

MUSÉE DE LA PROVINCE

Le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau avait fait adopter une loi sur les musées de la province au mois de décembre 1922. Cette législation pourvoyait au maintien du Musée d'histoire naturelle relevant du département de l'Instruction publique et autorisait la construction de musées à Québec et à Montréal «pour servir à l'étude de l'histoire, des sciences naturelles et des beaux-arts.» Des crédits de 150 000\$ y avaient été octroyés¹³⁵. Incapable de préciser ses intentions, le gouvernement retarda l'application de la loi pendant plusieurs années. Certains indices permettent de penser que ce retard aurait pu résulter de désaccords au sein du gouvernement. D'un côté, la Commission des monuments historiques, présidée par le conseiller législatif et ancien ministre Adélard Turgeon, souhaitait un musée pour abriter les trésors historiques de la Province. Ainsi, dans son deuxième rapport daté de décembre 1925, la Commission lance un cri d'alarme à propos du départ vers les États-Unis de nombreux meubles et

objets anciens et insiste sur le besoin d'un « musée ethnographique¹³⁶. » De l'autre, le secrétaire de la Province, Athanase David, et son sous-ministre, Charles-Joseph Simard, travaillait à la formation d'une collection d'œuvres d'art destinées au musée des beaux-arts et des sciences naturelles inscrit dans la loi.

Charles-Joseph Simard fit, en 1924, les premières acquisitions de toiles d'artistes français du Groupe de l'Érable qui exposaient dans l'Hôtel du Parlement (aujourd'hui Hôtel du Gouvernement) et commença l'achat de dessins de Massicotte¹³⁷. Les choses se mettent réellement à bouger en 1926 lorsque Simard fait dépoussiérer les collections des sciences naturelles du département de l'Instruction publique et achète des huiles et aquarelles d'Horatio Walker¹³⁸. Plusieurs d'entre elles serviront à illustrer l'*Ile d'Orléans*. En décembre de la même année, le ministère des Travaux publics charge l'architecte Wilfrid Lacroix de préparer les plans et devis pour un musée situé dans le parc des champs de bataille, mieux connu sous l'appellation de plaines d'Abraham¹³⁹. Athanase David et Charles-Joseph Simard profitent d'expositions organisées par la Royal Canadian Academy, pour acquérir des tableaux de Maurice Cullen, Clarence Gagnon et William Brymner – des paysages pour la plupart – et commandent deux cent dix-neuf bronzes au sculpteur Alfred Laliberté, pour illustrer les métiers et traditions du Canada français¹⁴⁰. Les œuvres achetées ornent, entre-temps, la résidence du lieutenant-gouverneur, le Parlement et les bureaux de ministres et de hauts fonctionnaires.

Au décès de Simard, à qui le poste devait revenir, Pierre-Georges Roy se retrouve à la fin de 1931 parmi les candidats à la direction du musée. Il confie à son ami Aegidius Fauteux : « Quant à moi, je prendrai la chose si elle me vient, avec plaisir ; si elle ne vient pas, je ne m'en ferai pas de peine. J'ai déjà assez de besogne sans celle-là. Quant au point de vue pécuniaire, la différence n'en vaut pas la peine¹⁴¹. » Il y avait également sur les rangs Paul Gouin, Paul Rainville, Georges Belleville et Armand Viau¹⁴². Amateurs d'art avant tout, ils ne possédaient aucune expérience dans l'administration d'un musée. Paul Rainville, administrateur à la Canada Life Insurance et mélomane, avait écrit un livre sur ses expériences dans un sanatorium pour tuberculeux. Georges Bellerive, avocat et écrivain, avait publié en 1925 et 1926 deux plaquettes sur des peintres canadiens-français. Paul Gouin était depuis 1930, directeur des Éditions Carrier et collectionneur d'artisanat¹⁴³.

Quels étaient donc les motifs pour lesquels Roy postulait cette nouvelle charge? Nous y voyons deux raisons : d'une part, il rêvait d'un musée consacré à l'histoire, d'autre part, la direction combinée du Musée et des Archives – celles-ci sont installées dans le nouvel édifice depuis avril 1931 – lui permettrait de mettre fin aux problèmes que lui avait causé sa situation de locataire tant au Palais de justice qu'au Parlement. Jouaient en sa faveur l'expérience administrative qu'il avait acquise à la tête des Archives et une réputation d'érudit. C'est donc lui qui fut choisi, avec un traitement additionnel de 1 000\$¹⁴⁴. Paul Rainville, beau-frère du ministre David, qui, aux dires de Roy lui-même, avait un goût très sûr en art fut nommé conservateur adjoint responsable du développement et de la mise en valeur des collections.

Orientations et organisation

Quelle direction Pierre-Georges Roy, qui reconnaissait son incompetence en la matière, allait imprimer au Musée? Que pouvait-il faire dès lors que le gouvernement

avait tranché en faveur d'un musée d'art et de sciences naturelles et qu'il disposait de moyens limités. Sans doute pour le lui rappeler, Taschereau le convoque à son bureau le 9 janvier suivant pour lui signifier – la suite des événements nous permet de le supposer – qu'il devait renoncer à son projet de déménager au Musée les portraits des présidents de l'Assemblée et du Conseil législatif¹⁴⁵ et, probablement aussi, que le Musée devait ouvrir ses portes le 1^{er} juin suivant¹⁴⁶. Quelques jours après sa rencontre avec le premier ministre, Roy lui transmet ses demandes en personnel et en argent. S'il veut que le Musée ouvre ses portes le 1^{er} juin, il aura besoin de deux employés supplémentaires pour la zoologie, d'un gardien et de huit à dix mille dollars, puisqu'aucun sou n'a été voté pour le Musée¹⁴⁷.

Le 2 février 1932, non sans une certaine gêne, Roy communique le plan d'aménagement du Musée à Aegidius Fauteux et ne lui demande conseil que pour le choix des noms de salles. Outre la localisation des Archives au rez-de-chaussée, ce plan prévoit l'installation, au premier étage, de deux salles consacrées à l'histoire naturelle et à la zoologie et, au deuxième étage, de deux salles dont l'une consacrée exclusivement à la peinture¹⁴⁸. Fauteux n'est pas très heureux, d'autant plus qu'il croyait que la nomination de son collègue et ami allait pouvoir modifier les choses. Car, selon lui, un musée historique est plus urgent qu'un musée d'art et il énumère ce qu'il devrait contenir : « J'y vois pour ma part les portraits de nos illustrations canadiennes, les peintures et gravures à caractère (sic) historique canadien, un certain nombre de cartes anciennes parmi les plus typiques ou les plus intéressantes à déployer, un choix d'autographes vraiment rares et précieux, quelques modèles d'anciens édifices disparus comme vous en avez déjà, des souvenirs militaires et aussi maritimes, des armes d'autrefois, des costumes, des reliques personnelles de nos grands hommes, de vieux meubles typiques, des ustensiles du vieux temps et, sans aller peut-être jusqu'à une collection anthropologique, un certain nombre d'antiquités aborigènes ou indiennes. » Il voudrait un vrai musée d'histoire, et non un « bric-à-brac » comme le Château de Ramezay où « à côté de choses excellentes il y en a de parfaitement ridicules¹⁴⁹. » Il aurait évidemment souhaité que triomphât le point de vue de la Commission des monuments historiques.

Roy admirait beaucoup Fauteux¹⁵⁰. Il était, pourrait-on dire, son maître à penser. Bien qu'il sache la chose impossible, il partage son avis : « Je nage absolument dans les mêmes eaux que vous au sujet du Musée. Le Musée devrait être un Musée historique Canadien (sic). [...] Mon rêve serait de *marcher* notre musée canadien petit à petit. » Mais, il doit agir avec prudence. « Il nous est impossible, écrit-il, de faire, du premier coup, un Musée historique : c'est déjà un grand point d'avoir gagné qu'on me laisse mes coudées franches, mais il ne faut pas que j'abuse, il me faut agir très prudemment afin d'écarter les coups et les susceptibilités différentes. » La salle dite canadienne du deuxième étage servira en quelque sorte de compromis puisqu'il y exposera « toutes les choses canadiennes que nous pourrions trouver¹⁵¹. » Et, pour lui, les choses canadiennes sont celles « qui regardent spécialement la Province de Québec¹⁵². »

Comme Taschereau n'accède pas à sa demande de crédits, Roy, obsédé par l'échéance qu'il lui a fixée, se tourne vers le ministère des Travaux publics. Au début de février, il demande des menuisiers au sous-ministre Yvan-E. Vallée, parce que, n'ayant pas d'argent pour acheter des rayons, armoires et vitrines en métal, tout doit être construit en bois¹⁵³. Deux mois presque jour pour jour plus tard, il s'adresse au ministre Francoeur

pour faire construire des maquettes du monument Wolfe et Montcalm et du moulin de Vincennes. Il affirme avoir l'accord de Taschereau et de Joseph-Édouard Perrault, secrétaire de la Province par intérim en remplacement de David : «C'est presque un cri de détresse que je pousse vers vous! En héritant du Musée de la Province, j'ai reçu une succession bien pauvre. Je n'ai pas un sou de crédits pour cette année ni pour l'an prochain. Je dois monter le musée avec les crédits des Archives déjà assez obérés ... Je vous avoue que j'ai bien peu de choses à montrer aux étrangers. Les belles peintures vont rester au Parlement et les statues achetées de Laliberté par l'honorable monsieur David ne nous seront pas remises de sitôt¹⁵⁴.» Le ministère lui fournit également des peintres pour terminer la décoration¹⁵⁵.

Roy entreprend en même temps de réunir des pièces d'exposition pour la salle canadienne. Il conçoit deux projets qu'il mène de front, soit la constitution d'une galerie de portraits photographiques et une exposition d'armoiries municipales. Les portraits devaient attirer l'attention sur des personnes décédées, mais, très rapidement, Roy revient sur ses intentions premières et commande des photos de personnes vivantes¹⁵⁶. Quant aux armoiries, il sollicite un fac-similé, en couleur de préférence, de chaque greffier de municipalité¹⁵⁷.

Malgré tous les efforts déployés, le manque d'argent finit par avoir raison des intentions du premier ministre et force le gouvernement à reporter l'ouverture du Musée. Durant ce temps, Rainville, qui a déjà souffert de la tuberculose, subit une rechute¹⁵⁸. Roy ne manque pas de rappeler à David, comme il l'a fait à Taschereau, qu'il n'a pas de budget pour le Musée et qu'il doit puiser dans celui des Archives¹⁵⁹. Il ne demeure pas inactif cependant. Au mois d'août 1932, il acquiert un autel ancien de l'église St-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres) avec la complicité de Massicotte¹⁶⁰ et au mois d'octobre il intervient auprès du surintendant de l'Instruction publique pour lui demander de transférer au Musée la bibliothèque scientifique de l'ancien Musée d'histoire naturelle du D.I.P¹⁶¹. Paraît à peu près au même moment le rapport du Britannique Sir Henry Miers sur l'état des musées du Canada. De ce rapport, qui a soulevé un tollé en Ontario, et dont «[il signerait] volontiers un bon nombre des conclusions», Roy retient particulièrement ses commentaires sur la vulnérabilité aux incendies de 99% d'entre eux «que nous constatons comme vous, que nous devons regretter comme vous et que plus que vous nous ne pouvons nier¹⁶².» L'année 1932 se termine comme elle avait débuté, c'est-à-dire, par un don, celui des portraits du couple Antoine Dessane¹⁶³, et la demande de Roy, à David cette fois, d'une somme minimale de vingt-cinq à trente mille dollars pour l'exercice financier 1933-1934¹⁶⁴.

D'après les informations qu'il possède, Roy peut affirmer au début de l'année 1933, que l'inauguration du Musée aura vraisemblablement lieu en juin¹⁶⁵. Ce report ne diminue en rien l'intérêt qu'elle suscite. Au mois de janvier, notamment, Mme C. M. Dobell, d'une grande famille anglaise de Québec, laisse entendre à Roy que le Musée pourrait, grâce à Arthur Doughty, obtenir la maquette de la ville de Québec réalisée par l'ingénieur militaire Duberger¹⁶⁶. En janvier toujours, Roy accepte le don d'une peinture de Charles Gill par sa fille¹⁶⁷. Au cours du printemps, le Musée achètera une collection importante d'oiseaux et de mammifères pour les salles de sciences naturelles¹⁶⁸ et des tableaux de l'ancienne cathédrale de Montréal¹⁶⁹. Il obtient également du ministre des Travaux publics et secrétaire de la Province par intérim J.-N. Francoeur le transfert du Parlement au Musée d'un tableau de Henri Beau¹⁷⁰.

Mais, Roy a d'autres projets. Serait-ce parce que sa fille est sœur de la Charité de Québec, il entreprend de réunir pour sa salle canadienne, sous forme de poupées, une collection de costumes des congrégations religieuses féminines établies dans la province et demande à chaque congrégation de confectionner un costume pour la poupée qu'il leur fournira¹⁷¹. Ce seront les fameuses «poupées» exposées aux Archives pendant des années. D'un autre côté, comme il n'existe aucun inventaire des œuvres achetées par David et Simard pour le Musée, Roy ignore quelles sont précisément ces œuvres et où elles se trouvent¹⁷². Depuis l'été précédent, il a en mains des factures d'œuvres d'art (peintures, pastels et dessins), mais elles n'en mentionnent pas toujours les titres¹⁷³. C'est à cet inventaire qu'il va se consacrer avec Rainville. Mais il ne veut pas réclamer des peintures aux ministres avant de pouvoir récupérer celles situées dans le bureau de David, absent en Europe¹⁷⁴. Entre-temps, le 5 juin, a lieu l'inauguration officielle du Musée. Roy y a placé tout ce dont il dispose. Au rez-de-chaussée, réservé aux Archives, documents, journaux, médailles et monnaies. L'histoire naturelle occupe les deux salles du premier étage, tandis que la Galerie des arts, avec peintures, arts décoratifs et sculptures se retrouve au second. Celle-ci compte, selon Hamelin, 338 peintures, dont 83 Suzor-Côté, 34 Clarence Gagnon, 7 Eugène Hamel, 49 Charles Huot, 5 Henri Julien, 19 Horatio Walker et 12 Krieghoff¹⁷⁵. Les sculptures d'Alfred Laliberté n'arriveront qu'au mois de novembre¹⁷⁶. Elles deviendront, avec l'ours blanc et le bison, les éléments les plus populaires auprès des visiteurs¹⁷⁷.

De retour d'Europe, où il était en voyage de repos, le ministre David visite le Musée le 16 août. Après lui avoir suggéré verbalement certains changements et améliorations de détail, il n'en félicite pas moins Roy le lendemain : «La présentation des pièces a été bien conçue et fort bien exécutée [...] Tel que la bâtisse (sic) est faite, vous en avez tiré le meilleur parti possible¹⁷⁸.» Roy met alors en marche son projet d'inventaire pour lequel il sollicite l'intervention du premier ministre¹⁷⁹. Sa démarche donne des résultats puisque le Musée récupère à l'automne des œuvres de bureaux de ministres¹⁸⁰. Le travail d'inventaire bat son plein jusqu'à la fin de l'année et porte en priorité sur les tableaux conservés à Spencer Wood et au Parlement¹⁸¹. À la demande de David, le directeur des Écoles des Beaux-Arts de Montréal et Québec, Charles Maillard, visite le Musée fin novembre-début décembre pour en examiner l'aménagement du Musée et faire les suggestions qu'il croira utiles. Bien qu'ennuyé par cette intervention, Roy doit s'y plier. Il sollicitera peu après l'autorisation de fermer le musée durant les Fêtes de Noël et du Jour de l'an pour effectuer les modifications que le ministre et Maillard ont recommandées¹⁸².

Dans son premier rapport rédigé à la fin de 1935, Roy expose clairement sa pensée sur l'orientation qu'il estime correspondre aux besoins du moment. Selon lui, le Musée doit mettre en valeur les œuvres des artistes canadiens. «Le Musée doit être une peinture de l'âme canadienne [...] exalter le pays, le faire aimer davantage, d'abord par nos propres nationaux et aussi par les étrangers.» Contrairement à plusieurs musées américains petits et grands, où il a constaté qu'«il y a surtout des choses étrangères», il veut exposer des choses canadiennes, même si «les chefs-d'œuvre éclos au Canada sont plutôt rares.» «Le talent national, précise-t-il, est en formation¹⁸³.»

Mais l'opinion publique n'était pas sympathique, en cette période de crise économique et de luttes politiques intenses. «On a vite fait de parler de *musée de travers*»

nous dit l'historien Jean Hamelin, sans doute parce que l'édifice n'était pas parallèle à la Grande-Allée. Et le journaliste Louis Francœur suscite l'hilarité générale en déclarant qu'il verrait bien dans le musée les *culottes à Vautrin* et le *linceul de Blanche Garneau*, ces artefacts symboliques des scandales du régime Taschereau¹⁸⁴.

Finances

Le gouvernement n'ayant prévu aucun crédit pour l'aménagement du Musée au cours de l'exercice financier 1931-1932, Roy doit rogner sur le budget des Archives¹⁸⁵. De 1932 à 1935, les sommes d'argent servant aux achats proviendront de l'article Beaux-Arts dont les crédits s'élèvent pour la période à trente-six mille sept cents dollars. Il est difficile de déterminer précisément la part du budget affectée aux traitements, car le personnel du Musée est englobé avec celui du secrétariat de la Province. Nous l'évaluons à environ dix-huit mille dollars par an pour une douzaine de personnes. Rappelons que Roy s'était attiré une quasi-réprimande quand il avait proposé une augmentation du budget 1934-1935 du Musée au détriment de celui des Archives, croyant ainsi faire plaisir au ministre David. Ce dernier lui avait souligné qu'il serait plus facile de faire approuver les dépenses pour les Archives que celles pour le Musée¹⁸⁶.

Dépenses du Musée (chiffres approximatifs déduits des comptes publics)

Année	Traitements (Secrétariat)	Contingences (Archives)	Crédits (Beaux-Arts)	Total
1931-1932	18 000	6 000	—	24 000
1932-1933	18 000	—	10 000	28 000
1933-1934	18 000	3 000	10 000	31 000
1934-1935	18 000	3 000	16 700	37 700
1935-1936	18 000	3 000	—	21 000

Personnel

Le personnel du Musée n'est pas listé séparément dans les documents officiels. En 1934, toutefois, Roy en donne une énumération sommaire dans une lettre adressée au sous-ministre Desmeules : conservateur (Roy lui-même), conservateur adjoint (Rainville), un scientifique (M. Comeau), un assistant en histoire naturelle (Edmond Hourrans), sept ou huit autres employés, commis ou gardiens. «Si nous mettons en considération l'importance de notre musée comparée aux musées des États-Unis, nous avons déjà un personne (sic) presque double des musées américains», signale-t-il à son sous-ministre¹⁸⁷. Deux ans plus tard, une nouvelle liste nomme cette fois tous les employés et indique leur fonction respective. À ceux déjà identifiés, il faut ajouter : Antoine Pelletier, guide, Roland Bélanger, Arthur E. Denis, Adélard Labrecque et Philéas Croteau gardiens de salles, Noël Comeau et Mme H.R. Rondeau, commis. Un total de onze personnes¹⁸⁸.

Sous la direction générale de Roy, ce sera Paul Rainville qui s'occupera de la marche journalière de l'institution. En janvier 1933, E.L. Judah, de l'Université McGill,

adresse une circulaire bilingue informant les musées qu'un groupe de professeurs préparaient pour le mois de juin des sessions de formation en muséologie inspirées du Rapport de Sir Henry Miers. Roy répond qu'il pourrait y envoyer Rainville et son assistant Paquet et qu'il aimerait également profiter de cette formation¹⁸⁹. Wilfred Bovey, Director of Extra-Mural Relations, renouvelle l'invitation peu après l'ouverture du Musée et un reçu daté de juillet indique que Rainville aurait suivi le cours¹⁹⁰. Ce dernier, d'ailleurs, cherche constamment à se perfectionner et il assiste régulièrement aux congrès de l'Association des musées américains. Celui de Toronto, en 1934, lui inspire des réflexions intéressantes, d'autant plus qu'il porte sur l'importance des services éducatifs. Il fait, en particulier, l'éloge du Royal Ontario Museum en ce qui a trait à la présentation des œuvres; ce musée «atteint presque la perfection» dans ce domaine. Rainville estime que le Musée de la province pourrait un jour s'y comparer, ne serait-ce que modestement : «...dans le domaine purement canadien, et surtout de la province, je crois qu'avec de l'ingéniosité, le temps, et l'argent, puisqu'il en faut toujours, nous pourrions nous comparer favorablement avec le Royal Ontario qui a 20 ans d'existence alors que nous commençons¹⁹¹». Il devait participer à celui de New York en 1936 et y transmettre une invitation du maire Ernest Grégoire et du premier ministre Taschereau quand Roy décida d'annuler son voyage sous prétexte qu'il avait de la besogne au Musée¹⁹².

Acquisitions

Comme on l'a vu avec les Archives, Roy croyait que les dons de particuliers constituaient la principale source d'enrichissement du Musée. Ayant constaté que dans les nombreux musées américains qu'il avait visités la plupart des belles choses avaient été données par des particuliers, il s'attriste du fait que «dans la Province de Québec, nous avons quelques musées semi-publics qui sont tous à charge des institutions qui les ont ouverts... Quand les particuliers comprendront que la gloire d'un musée rejaillit sur les citoyens du pays tout entier, peut-être se décideront-ils à donner¹⁹³.» Malgré tout, grâce aux acquisitions de David et Simard, le Musée pouvait compter au départ sur une collection assez intéressante de tableaux de peintres canadiens ayant pratiqué leur art depuis le milieu du XIX^e siècle et sur les sculptures de Laliberté. Durant l'année précédant son inauguration officielle, nous l'avons vu, il avait bénéficié de dons et procédé à des achats d'œuvres d'artistes reconnus et d'un autel ancien.

Les vœux de Roy ne sont pas entendus, sauf de deux riches familles anglophones de Québec, les Dobell et les Boswell, qui font bénéficier le Musée de dons importants¹⁹⁴. Le développement des collections doit donc passer par les achats. Et, en cette matière, rien ne se décide sans l'approbation de David qui tient fermement les cordons de la bourse et privilégie l'avis de Charles Maillard¹⁹⁵. D'ailleurs, il arrive à ce dernier de lui recommander directement des achats¹⁹⁶. Le pouvoir discrétionnaire du ministre se manifeste ouvertement en 1934 lorsqu'il commande à Roy d'acheter un tableau de Clarence Gagnon que Simard avait réservé quelques années auparavant¹⁹⁷. La même année, il approuve l'achat de toiles de Georges Delfosse, alors dans une mauvaise situation financière, que le sulpicien Olivier Maurault, un de ses conseillers, avait soumises à Roy¹⁹⁸. Nous avons repéré d'autres achats en 1934 et 1935 mais ils ne représentaient pas des sommes très importantes¹⁹⁹. David a cependant l'idée, que

Roy agrée, d'encourager les anciens élèves des écoles des beaux-arts de Québec et de Montréal en achetant leurs meilleures œuvres²⁰⁰.

Par ailleurs, dès que la nouvelle de son ouverture se répand à l'étranger, et la chose se produit rapidement, le Musée commence à recevoir des offres de marchands européens. Ainsi, à l'automne de 1933, un marchand de Barcelone propose à Roy des tableaux de maîtres hollandais du XVII^e siècle et de maîtres de la Renaissance italienne. Pour le conservateur, il n'en est pas question. On sait qu'il ne veut dans «son musée» que des choses canadiennes²⁰¹. En revanche, il est tenté par l'offre, au même moment, de treize aquarelles et gravures de Cockburn sur la ville de Québec et ses environs de la part d'un marchand londonien²⁰².

Musées régionaux

Il y a de l'intérêt dans les régions en faveur de la création de musées régionaux. Mais l'argent et l'expertise manquent. De son côté, Roy est plutôt enclin à décourager les initiatives dans ce domaine. Quand, en 1934, le ministre lui parle du projet du notaire Maximilien Coupal, de Saint-Rémi-de-Napierville, d'ouvrir un musée pour y exposer les objets de sa collection, il ne se montre pas très enthousiaste : «Il y a des musées régionaux à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, à Arthabaska, à l'île d'Orléans, à Lévis, etc. etc.» Il suggère plutôt que Coupal publie un catalogue comme un livre ordinaire et «s'il est convenable», le secrétaire de la Province pourra en acheter un certain nombre d'exemplaires pour distribution dans les écoles²⁰³. En réalité, Roy ne veut pas que David subventionne ces musées à même le budget du Musée : «... je crois, qu'en général, les musées régionaux méritent la sympathie et l'aide du gouvernement, du moment que ce n'est pas le pauvre Musée de la Province qui écope²⁰⁴.»

Il n'a pas non plus envie que le Musée devienne un pourvoyeur des collègues qui souhaitent organiser des petits musées d'histoire naturelle. Roy connaît bien le milieu des collègues classiques et quand l'abbé Albert Tessier demande à David, qui y est favorable, que le Musée fasse cadeau de doubles d'oiseaux au Séminaire de Trois-Rivières, il craint que ces requêtes se multiplient si le ministre acquiesce. Il croit plus sensé de les garder en vue d'échanges avec d'autres institutions du même genre²⁰⁵.

L'attitude de David et celle de Roy correspondent à leur tempérament respectif. Le ministre cherche à encourager les initiatives, tandis que Roy veut éviter la dispersion des efforts.

L'inventaire des œuvres d'art

C'est à cette époque que l'on assiste à l'origine de la création de l'Inventaire des œuvres d'art et à son rattachement éventuel au Musée. Gérard Morisset, de retour de Paris où il a fréquenté l'École du Louvre et l'École des Chartes, demande en 1935 au ministre David une subvention annuelle de cent cinquante dollars aux fins de préparer un inventaire photographique des œuvres d'art (peintures, sculptures, monuments) au Québec, travail qu'il a déjà entrepris à ses frais : «Cela constituerait le point de départ d'un service photographique comme il en existe au ministère de la rue de Valois, à Paris.» David acquiesce avec empressement : «Il me fera plaisir de mettre à votre disposition le montant de 150\$ que vous me demandez pour photographier les œuvres

d'art disséminées à travers notre province. Je comprends les services importants que cela peut rendre à la province²⁰⁶.»

Service au public

Le Musée devint vite populaire auprès du public. Sa situation dans le parc des Champs-de-Batailles, lieu de promenade très fréquenté, explique partiellement ce succès. Dès son inauguration, il accueille de trois cent cinquante à quatre cents visiteurs par jour²⁰⁷. Selon Roy, une visite aux Archives et au Musée vaut la lecture de «centaines de livres²⁰⁸.» Rainville envisage l'organisation de cours d'histoire naturelle pour enfants²⁰⁹. Devant cette popularité, le Club Rotary réclame que le Musée soit ouvert deux soirs et deux dimanches par mois. Roy propose alors au ministre, qui y consent, d'accorder la moitié de ce qui est demandé, soit un soir et un dimanche²¹⁰. Puis, il se ravise après avoir pris connaissance des coûts d'éclairage qu'occasionnerait l'ouverture en soirée²¹¹.

Mais avant d'ouvrir le dimanche, il faut, entre-temps, sonder l'archevêché. Le cardinal Villeneuve se rend visiter le Musée et donne le feu vert. David s'en réjouit : «De la sorte, la population qui travaille aura l'occasion de voir ce que nous avons, c'est peu, mais c'est déjà quelque chose²¹².» En fait, le musée sera accessible au public tous les jours de la semaine de 13h à 17h, à partir d'octobre. L'année suivante, le Club automobile de Québec demande à son tour que le Musée ouvre ses portes le samedi et le dimanche matin durant les mois de juillet et août afin de répondre aux besoins des touristes²¹³. Encore une fois, le ministre se charge de convaincre le conservateur et le Musée ouvre les samedis et dimanches matin à partir de juillet 1934²¹⁴.

En quinze mois, du 5 juin 1933 au 31 août 1934, le Musée accueillit 115 391 visiteurs, soit une moyenne de plus de 250 personnes par jour. La fréquentation du dimanche et des jours de fête équivaut à celle d'une semaine habituelle et celle des samedi et dimanche matin durant les mois de juillet et août 1934 a permis de faire passer le nombre de visiteurs de 8 755 en juin à 16 818 en août. En communiquant ces chiffres au ministre, Roy signale tout de même que le mauvais entretien du chemin d'accès au Musée en hiver a réduit la fréquentation du dimanche de 1 000 à 300 personnes. La fréquentation du dimanche est passée de 1 000 personnes en été à 300 personnes en hiver et il lui propose, en conséquence, que l'édifice soit fermé le dimanche durant la saison hivernale²¹⁵. Depuis l'été 1933, le Musée offre les services d'un guide interprète qui peut recevoir des groupes en français et en anglais. Dans ce qui semble être un projet de rapport pour l'année 1935-1936, Roy n'est pas peu fier d'écrire que le Musée a accueilli un grand nombre d'écoliers pour lesquels il est devenu «un puissant moyen d'éducation» et que durant ses trois premières années d'existence, de juin 1933 à septembre 1936 plus précisément, 260 366 personnes auront franchi les portes de l'édifice des Plaines²¹⁶.

Prêts à l'extérieur

Pierre-Georges Roy n'est pas plus favorable au prêt d'œuvres d'art qu'à celui de documents d'archives et de volumes. Il ne veut pas dégarnir ses murs pour des expositions dans des musées ou autres lieux d'exposition; il ne souhaite surtout pas

créer des précédents qui pourraient encourager collèges, bibliothèques et «salles publiques» à solliciter des prêts. Cette attitude à l'égard des prêts tient, bien sûr, à ses conceptions et son tempérament, mais également au fait que le Musée, toujours au stade de l'organisation, ne possède pas le personnel voulu pour leur organisation et supervision. Voulant se dégager de toute responsabilité en cas de dommage ou perte, il préfère que la décision relève exclusivement de David, non sans lui avoir d'abord exprimé son opposition. C'est ce qu'il fait lorsque la Art Gallery of Ontario demande de lui prêter un Kreighoff et que Clarence Gagnon souhaite obtenir un ou deux tableaux pour une exposition de ses peintures en Australie. À chaque fois, le ministre approuve sa recommandation de refus²¹⁷. Et il obtient de David que toute sortie d'une pièce du Musée ne puisse s'effectuer que sur «autorisation écrite du Secrétaire de la Province²¹⁸.» Bien qu'il se soumette aux décisions de David, il ne se prive pas de protester quand ce dernier, en 1935, autorise le prêt à la Galerie nationale du Canada d'un dixième tableau d'Horatio Walker, un des peintres qui plaît le plus aux visiteurs²¹⁹. Évidemment, quand il s'agit de Spencer Wood, vitrine destinée aux visiteurs de marque, cette réticence ne joue plus²²⁰.

CONCLUSION

Durant cette période difficile, Pierre-Georges Roy se révèle tel qu'il est, c'est-à-dire un homme d'une formidable capacité de travail, mais à la vision limitée. Dans le domaine des archives, le Rapport de l'Archiviste de la province de Québec et les Inventaires démontrent que sa priorité demeure la diffusion de l'information qu'il conserve plutôt que l'acquisition de nouveaux documents tant publics que privés. Le *Bulletin des recherches historiques*, d'une facture plus accessible, continue de fournir au grand public la possibilité de s'informer sur divers aspects de l'histoire du fait français en Amérique et aux historiens amateurs et professionnels, de faciliter leurs recherches et d'en publier le résultat. Quant à la Commission des monuments historiques, très peu active durant ces années, ses publications de la décennie précédente continuent de rappeler les promesses qu'elle a déjà inspirées. Ce sont, en définitive, les publications éditées sous sa gouverne et ses propres ouvrages qui lui valent éloges, compliments et récompenses.

Dans son esprit et celui de ses collègues les plus proches, sa nomination au poste de conservateur du Musée de la province devait éventuellement conduire à la mise sur pied d'un musée d'histoire, parfait complément aux Archives logées au même endroit. Le gouvernement ayant maintenu son dessein initial de musée des beaux-arts et des sciences naturelles, Roy a quand même réussi à y réunir des éléments muséologiques valables des sciences de la nature, de l'art et de l'histoire, d'autant plus que, phénomène paradoxal, on assiste au désintérêt des élites à l'égard des collections de sciences naturelles²²¹. Compte tenu des moyens qu'on lui a donnés et de ses connaissances limitées dans les domaines de l'art et des sciences naturelles, on peut presque parler d'un véritable tour de force. Côté artistique, nous le savons, les décisions se prenaient presque toujours au ministère. Touchant les objets de la culture populaire, il pouvait compter sur les avis et conseils d'érudits tels que Victor Morin, Montarville de la Bruère, E.-Z. Massicotte et Aegidius Fauteux.

Même si plusieurs, à commencer par lui-même, furent déçus du résultat de ses efforts, le Musée attire dès son ouverture une clientèle nombreuse et fidèle. Son

caractère de musée régional aux collections centrées sur la production canadienne-française ne paraît pas constituer un handicap. Roy y voit rapidement un moyen privilégié d'éducation pour les jeunes. Par ailleurs, la popularité du Musée confirme sa place au sein de l'élite intellectuelle de la Province²²². S'il y eut des critiques, elles furent plutôt de nature politique qu'artistique ou scientifique.

Au printemps de 1936, Roy s'apprête à vivre un changement de régime politique. Le parti libéral, qui règne à Québec depuis 1897 et sous lequel il a œuvré depuis quinze ans, sera bientôt contraint de céder le pouvoir à l'Union nationale. Ce n'est pas sans une certaine nostalgie qu'il confie à Victor Morin à la veille des élections : « Vous savez dans quelle situation se trouve le ministère. C'est dans de semblables occasions que les ministres doivent trouver leurs amis, et je vais me tenir au poste au cas où ils auraient besoin de renseignements²²³. »

En août, un nouveau gouvernement sera constitué sous la direction de Maurice Duplessis. De grands changements sont attendus.

Bernard Weilbrenner Directeur des Archives du Québec, 1963-1967
Archiviste fédéral adjoint, 1971-1986

Louis Garon Archiviste

NOTES

1. Note du collaborateur. La maladie a empêché Bernard Weilbrenner de compléter sa recherche et de rédiger le texte définitif qu'il aurait souhaité voir publié. Notre contribution devait consister, en gros, à repérer les documents indiqués en référence, vérifier les citations qui en avaient été extraites et fournir au lecteur le moyen de les retrouver. Le classement déficient des documents nous a amené, par la force des choses, à prendre connaissance de renseignements supplémentaires que nous avons jugé utile d'incorporer au texte original sans, espérons-nous, le dénaturer, d'où le nombre élevé de notes. Ce sont les paragraphes consacrés aux idées de Pierre-Georges Roy et aux relations publiques des Archives que nous avons le plus retouchés afin d'y apporter les compléments d'information et les nuances que nous estimions appropriées. En ce qui concerne le Musée, nous avons ajouté la partie du texte consacrée à l'inventaire des œuvres d'art achetées par David et Simard et rajouté de nombreux éléments relatifs aux acquisitions. Cela dit, nous avons conservé la structure générale de présentation et les

tableaux auxquels nous avions habitués les articles de 1989 et 1993. Comme le lecteur pourra le constater, la principale source que monsieur Weilbrenner et nous avons utilisée demeure la correspondance générale de Pierre-Georges Roy, qui n'a pas encore été intégrée au plan de classification du fonds Archives nationales du Québec et qui contient de l'information sur toutes les activités de Pierre-Georges Roy durant la période étudiée. La référence alors donnée est celle du numéro de contenant (ou versement) fictif et du numéro d'unité de rangement (ou article) inscrits dans PISTARD. En passant, le repérage des pièces serait grandement accéléré si elles étaient reclassées chronologiquement à l'intérieur de chaque chemise. À quelques reprises, nous avons inclus une note du collaborateur dans les notes quand nous croyions utile de conserver une référence de monsieur Weilbrenner que nous n'avons pu retracer.

Nous n'avons pu, malheureusement, avoir accès aux documents du Musée consultés par monsieur Weilbrenner pour des raisons techniques. Toutefois, des photocopies

faites pour ce dernier, un document de la correspondance générale de Roy et deux documents retrouvés dans le fonds Famille Roy (P 608) ont permis d'en conserver trois références sur six : notes 105, 131 et 206.

2. Voir *Archives*, vol. 21, no 1 (été 1989), p. 3-29 et vol. 24, no 3 (hiver 1993), p.39-66.
3. Robert Rumilly, *Chefs de File*, Montréal, Les Editions du Zodiaque, 1934. p.112, 184. Aegidius Fauteux est plutôt pessimiste : «Sur l'histoire de notre province, il se publie plus de notes et se prépare plus de travaux d'érudition en Ontario ou dans l'Ouest qu'ici.» (p.112). L'abbé Olivier Maurault, plus optimiste, attribue cette production au fait que, étant plus riches, les Anglo-Canadiens ont plus de loisirs, mais, sans doute, parce qu'ils ont aussi le goût du travail». (p.184)
4. Archives nationales du Québec à Québec, fonds Archives nationales du Québec E 53, 1919-00-006/15, Roy à George W. Brown, 6 juillet 1935, copie. À l'avenir ANQQ, E 53.
5. Idem, 1919-00-006/13, Pierre-Georges Roy à J.-Édouard Fortin, 21 février 1934, Personnelle, copie. Voir aussi Fortin à Roy, 20 février 1934. Fortin a été désigné pour s'opposer à un projet de loi sur le vote des femmes.
6. Idem., 1919-00-006/8, Roy à Jehanne Bietry Salinger, 10 juin 1931, copie.
7. Idem., 1919-00-006/16 Roy à Ernest Lapointe, Personnelle, 3 mars 1936, copie.
8. Ibid., Roy à V.C. Scott-O'Connor, 24 juillet 1936, copie. Scott-O'Connor a joué un rôle déterminant dans l'acquisition du journal de Lady Aylmer, voir Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1934-1935, p.421. La méfiance que Roy manifeste à l'égard des Américains ne l'empêche pas d'admirer leur engagement en faveur de l'enseignement universitaire, voir *ibid.*, Roy à Olivier Maurault, p.s.s., 6 août 1936, copie. Un professeur de l'Université de la Californie lui ayant révélé que cette dernière disposait d'un budget annuel de 19 millions de dollars, il fait part des sentiments qu'il en a éprouvés au recteur de l'Université de Montréal, alors en proie à une grave crise financière : «Les larmes m'en sont presque venues aux yeux de voir la différence de mentalité entre les Canadiens et les Américains.»
- Dans la même lettre à Maurault, Roy s'extasie à la vue de la maquette du nouvel édifice de l'Université de Montréal reproduite dans «votre brochure» : «[...] n'y a-t-il pas moyen de décider le gouvernement et la ville à comprendre que l'Université de Montréal serait le plus bel attrait non seulement de la Province mais de tout le Canada si le plan complet était mis à exécution et si cette université marchait comme les autres universités anglaises ou américaines.»
9. Idem, 1919-00-006/14, Roy à Aurèle Nadeau, 10 novembre 1934, copie. Nadeau est directeur adjoint du Service provincial d'hygiène et un vieil ami de Roy.
10. Idem, 1919-00-006/10, Roy à George Filteau, 25 novembre 1932, copie. Filteau est secrétaire adjoint de l'Union St-Jean-Baptiste de Woonsocket, Rhode Island, une mutuelle d'assurance qui a pris sous sa responsabilité la Bibliothèque Mallet que Roy approvisionne régulièrement en livres.
11. Idem, 1919-00-006/13, Roy à Arthur L. Eno, 23 avril 1934, copie. Eno est un des directeurs de la Société historique franco-américaine installée à Worcester, près de Boston. Roy en sera désigné vice-président honoraire en 1934, voir *idem*, 1919-00-006/14, William L. Bourgeois à Roy, 8 octobre 1934.
12. Idem, 1919-00-006/10, Roy à A.R. Newsome, 9 septembre 1932, copie. «Je parle et prononce l'anglais très mal.»
13. Idem, 1919-00-006/14, Roy à John W. Regan, 12 juillet 1934, copie. Auteur de *First Things in Nova Scotia or Acadia*, Regan avait demandé des renseignements à Roy en vue de la rédaction de son ouvrage.
14. Ibid., Roy à J.-S. Willems-Leclercq, 29 septembre 1934, copie. Willems-Leclercq avait adressé à Roy le livre de René Wibaux intitulé *Volontaire dans la tourmente*. Projet de lettre manuscrite, sans doute dictée, parce qu'elle n'est pas de la main de Roy. La bibliothèque des Archives nationales ne possède plus ce livre.
15. Idem, 1919-00-006/12, Roy à Chanoine J.-E. Duchesne, 26 octobre 1933, copie.

- Duchesne est supérieur du séminaire de Chicoutimi et un correspondant régulier de Roy.
16. Idem, 1919-00-006/15, Roy à Gustave Lanctot, 12 juillet 1935, copie.
 17. Idem, 1919-00-006/10, Roy à Athanase David, 7 décembre 1932, copie. Une autre lettre écrite le même jour par Roy à David rappelle à ce dernier qu'aucun crédit n'a été réservé au Musée durant l'année financière en cours et qu'il doit financer les dépenses occasionnées par le Musée à même le budget des Archives.
 18. Idem, 1919-00-006/12, Roy à Athanase David, 6 novembre 1933, copie.
 19. Ibid., Roy à Athanase David, 19 décembre 1933, copie.
 20. Idem, 1919-00-006/ 13, Athanase David à Roy, 8 janvier 1934.
 21. Note du collaborateur : Nous n'avons pu établir de façon précise le lien entre le vendeur et la somme de 1 500\$ mentionnée dans le texte de monsieur Weillbrenner. Toutefois, dans État des Comptes publics de la Province de Québec et Rapport annuel de l'Auditeur de la Province l'exercice finissant le 30 juin 1936, p.148, on indique, sans mentionner l'objet de l'achat, qu'un montant identique a été payé à J. Charlebois. Roy avait insisté pour obtenir des crédits supplémentaires : «L'acquisition du Canadien est une chose absolument inespérée.» Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/16, Roy à Alexandre Desmeules, 29 janvier 1936, copie.
 22. ANQQ, E 53, 1919-00-006/9, Roy à Alexandre Desmeules, 20 mai 1932, copie.
 23. Idem, 1919-00-006/12, E.-Z. Massicotte à Roy, [juin ou juillet 1933] Confidentielle. Document non daté. Les guillemets sont de Massicotte. La lettre de Massicotte aurait été écrite à la fin de juin ou au début de juillet selon lettre (copie) de Roy à Massicotte du 6 juillet. Lettre de démission de Jeanne Hébert adressée à Roy le 3 juillet 1933. Voir ibid. Arthur Thiboutot, employé à la retraite du département de l'Instruction publique et numismate bénévole meurt en 1934 et n'est pas remplacé. Voir idem, 1919-00-006/13, Roy à Athanase David, 29 mai 1934.
 24. Idem, 1919-00-006/16, Roy à Ivanhoé Caron, ptre, 24 juillet 1936, copie.
 25. Ibid., Roy à Alexandre Desmeules, 6 mai 1936, copie; Roy à abbé Pascal Potvin, 18 mai 1936, Strictement personnelle, copie. L'abbé Potvin, professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avait sondé Roy à propos d'un emploi aux Archives.
 26. Ibid. Dans un mémoire (copie) de juillet 1936 où il justifie le maintien de deux autres employés, l'un aux Archives, l'abbé Ivanhoé Caron, et l'autre au Musée, J.-H. Paquet, Roy défend de Bonnault contre les attaques de l'Illustration. Voir ibid., Roy à Alexandre Desmeules, 27 juillet 1936, copie. Roy demande le statut d'employé permanent pour de Bonnault. Lettre accompagnée d'une copie du mémoire que Roy adressait au ministre David le 20 novembre 1933 à ce propos : «[...] la moitié au moins de nos plus belles richesses nous sont venues par son entremise.» Voir aussi idem, 1919-00-006/13, Roy à Edgar Vézina, 23 avril 1934, copie.
 27. Idem., 1919-00-006/9 Roy à Père Odoric-M. Jouve, o.f.m., 17 février 1932, copie.
 28. Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1930-1931. À l'avenir RAPQ. Description faite à partir de deux photographies reproduites dans le rapport.
 29. ANQQ, E 53, 1919-00-006/11, G.W. Brown à Roy, March 25, 1933.
 30. RAPQ, 1935-1936, p.vii. On se rend compte de l'importance accordée par Roy au montage de dossiers de documentation lorsque l'on consulte la sous-série 3 de la série 12 du fonds E 53 (1919-04-000) intitulée Consultation des documents d'archives. Parfois, on retrouve des documents d'archives dans les dossiers.
 31. ANQQ, E 53, 1919-00-006/16 Roy à Charles Gagné, 27 mai 1936, copie. Gagné, professeur d'économie rurale à l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, souhaite entreprendre une étude sur la tenure du sol de Louis Hébert à ce jour.
 32. Idem, 1919-00-006/10, Roy à Joseph Drouin, 26 novembre 1932, copie.
 33. Idem, 1919-00-006/12, Alexandre Desmeules à Roy, 9 décembre 1933; Roy à Alexandre Desmeules, 11 décembre 1933, copie.

34. Idem., 1919-00-006/16, Sylvio Dumas à Louis-Alexandre Taschereau, 3 avril 1936. Copie transmise dans une lettre du premier ministre datée du 7 avril.
35. Ibid., Roy à Louis-Alexandre Taschereau, 11 avril 1936, copie, Personnelle.
36. En décembre 1933, Lanctot propose à Roy un document de William MacDougall, un père de la Confédération, qui selon lui démontre la légitimité du «compact theory» entre Canadiens français et Canadiens anglais, document qu'il a d'ailleurs offert à Taschereau au nom de son propriétaire. Et Roy de lui répondre que l'état des finances du gouvernement en rend l'achat impossible. Idem, 1919-00-006/12, Gustave Lanctot à Roy, 14 décembre 1933 et Roy à Gustave Lanctot, 16 décembre 1933, copie, Personnelle.
37. Idem, 1919-00-006/9, Roy à J.-N. Francœur, 22 janvier 1932, copie. «Il y a tant de belles choses qu'on pourrait donner aux Archives et au Musée et qui dorment souvent dans les caves ou les greniers de citoyens.» Francœur, ministre des Travaux publics, vient de faire cadeau au Musée d'un buste du poète Pamphile Lemay. Dans une lettre du 24 mars 1936 à l'Archiviste de la Nouvelle-Écosse, Roy se fait davantage explicite : «Les archives ne se forment pas à coup d'argent, je crois que les archives les plus riches sont celles qui nous coûtent rien, et que nous recevons des particuliers.» Voir idem, 1919-00-006/16, Roy à D.C. Harvey, 24 mars 1936, copie.
38. RAPQ 1933-1934, p. v. Roy a peut-être été échaudé par le refus opposé par Taschereau à l'achat d'une partie du journal tenu par Wolfe pendant le siège de Québec. Madame Price exigeait 2 000 \$. Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/11, F.T. Hecker à Roy, 6 avril 1933. Par ailleurs, à la suggestion de Jacques Rousseau, Roy s'engage à faire des démarches auprès de son concitoyen, le capitaine J.-E. Bernier, pour obtenir ses archives, voir idem, 1919-00-006/12, Jacques Rousseau à Roy, 6 mai 1933; Roy à Jacques Rousseau, 8 mai 1933, copie. Peu après, sous prétexte qu'il a déjà «assez d'affaires sur les bras», il refuse la suggestion de son cousin Elzéar Roy de «commencer un inventaire des valeurs historiques dans le domaine privé» pour lequel il offre ses services. Voir ibid., Elzéar Roy à Roy, 1^{er} juin 1933; Roy à Elzéar Roy, 2 juin 1933, copie.
39. Il ne reste qu'une photocopie de cette compilation, l'original ayant été égaré. Selon de la correspondance échangée avec le père Louis Taché, il semble que Roy préparait l'acquisition des archives de la famille Taché. Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/16, Louis Taché à Roy, 15 avril 1936. Taché travaille à l'inventaire des papiers de la famille.
40. RAPQ, 1934-1935. Présentation de Claude de Bonnault, p.1-4.
41. ANQQ, E 53, 1919-00-006/10, Roy à Caron A.R. Kelley, 8 et 11 juillet, 1932, copies. Les négociations avaient débuté au mois de janvier, voir idem, 1919-00-006/9, A.R. Kelley à Roy, 7 janvier 1932 et 20 février 1932; Roy à A.R. Kelley, 22 février 1932, copie.
42. Idem, 1919-00-006/50, Roy à Claude de Bonnault, 30 novembre 1932, copie.
43. Idem., 1919-00-006/12, Roy à Athanase David, 19 décembre 1933, copie. Un nommé Georges-C. Larose effectue des copies sur demande aux Archives publiques du Canada. Voir idem, 1919-00-006/11, Roy à Georges-C. Larose, 16 janvier 1933, 18 janvier 1933, copies.
44. Idem., 1919-00-006/50, Roy à de Bonnault, 3 novembre 1932, copie.
45. Idem, 1919-00-006/16, William Notman & Son à Roy, April 29th 1936; Roy à Notman & Son, 1^{er} mai 1936, copie; William Notman & Son à Roy, May 2nd 1936.
46. Idem, 1919-00-006/10, Roy à G.-C. St. John, 16 décembre 1932, copie.
47. Ibid. Roy à The Cadmus Book Shop, N.Y., November 25, 1932, copie; Roy à Théophile Giroux, 13 décembre 1932, copie; Roy à Dora Hood's Book Room, Toronto, November 17, 1932. Idem, 1919-00-006/12, A. Aubert, ptre, à Roy, 14 novembre 1933. Idem, 1919-00-006/16, Roy à Maison Albin Michel, 27 mars 1936, copie. Roy acquiert des livres par achat, don et échange en plus d'en donner aux Archives.

48. Idem, 1919-00-006/13, Roy à Athanase David, 11 avril 1934, copie; Athanase David à Roy, 13 avril 1934.
49. Idem, 1919-00-006/11, Roy à Alexandre Desmeules, 10 février 1933, copie.
50. Idem. 1919-00-006/15, Roy à Athanase David, 18 septembre 1935, copie. Ibid, Wyatt Malcolm (Musée Victoria) à Roy et James Kenney (Archives publiques du Canada), 16 septembre 1935. Télégrammes. Archives nationales du Canada, fonds Archives nationales du Canada, R1185-0-1-F [RG37, vol.56] Pierre-Georges Roy à J.F. Kenney, 14 septembre 1935.
51. Chiffres indiqués par monsieur Weillbrenner que je n'ai pu vérifier (note du collaborateur).
52. ANQQ, E 53, 1919-00-006/10, Roy à Victor Morin, 7 décembre 1932 copie. Mme N. Lusseau, une Française travaillant pour les Archives publiques du Canada, à Paris, lui écrit le 19 novembre 1932 que Beauchesne cherche à empêcher que les Archives de la province aient des documents plus intéressants que ceux des APC. Voir, *ibid.*, N. Lusseau à Roy, 19 novembre 1932. C'est par l'entremise de Morin qu'elle transmet son article pour le BRH. Voir note 94.
53. Idem, 1919-00-006/9, Roy à E.-Z. Massicotte, 22 janvier 1932, copie, Personnelle. Voir *ibid.*, Gustave Lanctot à Roy, 16 janvier 1932.
54. Idem, 1919-00-006/15, Roy à Gustave Lanctot, 11 juillet 1935, copie.
55. Idem, 1919-00-006/16, Roy à Gustave Lanctot, 7 avril 1936, copie. Roy lui enverra un télégramme de félicitations lorsqu'il sera nommé officiellement. Voir *ibid.*, Roy à Gustave Lanctot, [mai 1936], copie autographe.
56. RAPQ, 1931-1932, p. v.
57. ANQQ, E 53, 1919-00-006/14, Roy à William Wood, 16 octobre 1934, copie; William Wood à Roy, 13 octobre 1934.
58. Quelques exemples : George F.G. Stanley écrit d'Angleterre où il travaille à une thèse de doctorat sur Riel, voir idem, 1919-00-006/12, George F.G. Stanley à Roy, 25 novembre 1933; un Français, demande des renseignements à propos du premier Doyon au Canada, voir idem, 1919-00-006/16, Roy à André Doyon, 7 juillet 1936, copie; William Stewart Wallace, de la bibliothèque de l'Université de Toronto, recherche des renseignements au sujet de la mort et de la succession d'Alexander Fraser, de la compagnie du Nord-Ouest, idem, 1919-00-006/11, W.S. Wallace à Roy, January 6, 1933; Roy à Louis Pelletier, 9 janvier 1933; Louis Pelletier à Roy, 16 janvier 1933; Roy à W.S. Wallace 18 janvier 1933.
59. RAPQ, 1934-1935, p. v.
60. Cette relation s'amorce en 1930 alors que Blanchard, alors à Harvard, sollicite un rendez-vous pour le 18 octobre : «Les études de géographie canadienne dont je m'occupe avec beaucoup d'intérêt depuis l'année dernière me ramènent sans cesse à vos travaux, si bien que j'éprouve un grand désir de vous consulter.» Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/7, Raoul Blanchard à Roy, 30 septembre 1930. Voir aussi idem, 1919-00-006/8, Raoul Blanchard à Roy, 24 novembre 1931; Roy à Blanchard, 30 novembre 1931, copie; idem, 1919-00-006/12, Roy à Blanchard, 22 mai, 28 octobre, 6 décembre et 7 décembre 1933, copies.
61. Idem, 1919-00-006/9, Roy à Émile Vaillancourt, 16 mars 1932, copie.
62. Idem, 1919-00-006/10, Roy à Dr Emmet J. Mullaly, 30 septembre 1932, copie.
63. Idem, 1919-00-006/9, Roy à Gustave Lanctot, 27 avril 1932. Voir aussi Roy à Lanctot, 4 et 5 avril 1932, copies.
64. Idem, 1919-00-006/13, Roy à G.R. Lomer, 7 mars 1934, copie.
65. Idem, 1919-00-006/8, Rédempti Paradis à Roy, 16 octobre 1931. Paradis est l'Imprimeur du roi.
66. *Ibid.*, Roy à Canon A.R. Kelley, 24 octobre 1931, copie. La rémunération de Kelley, du diocèse anglican de Québec, pour des copies de documents et des recherches commandées par Roy passe de 50\$ à 25\$ par mois.
67. Idem, 1919-00-006/50, Roy à de Bonnault, 16 mai 1931, copie. Roy fait ici allusion à une promesse faite par ce dernier au jésuite Beccdelièvre. Il renouvelle cette directive le

29 juillet 1932. Voir *ibid.* À propos, dans ses lettres à de Bonnault, Roy donne souvent des renseignements sur l'évolution des travaux d'aménagement du Musée. Voir *ibid.*

68. *Idem*, 1919-00-006/12, Roy à Athanase David, 7 septembre 1933, copie. Athanase David à Roy, 11 septembre 1933; Roy à Athanase David, 12 septembre 1933. Macmillan préfère qu'ils soient en français. David et Roy s'entendent sur le choix des volumes : publications de la Commission des monuments historiques et La ville de Québec sous le régime français. David se charge de la reliure.
69. ANC, R1185-13-X-F [RG 37, vol.59], Arthur G. Doughty à Roy, 26 janvier 1934, copie.
70. «Je suis obligé de travailler avant (sic) tant de hâte que la forme en souffre toujours.» Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/16, Roy à Victor Morin, 10 juillet 1936, copie. «[...] je ne suis pas un littérateur et j'écris toujours à la course, pressé par la besogne.» Voir *ibid.*, Roy à Hector Gameau, 11 avril 1936, copie. Gameau est le petit-fils de François-Xavier Gameau.
71. *Idem*, 1919-00-006/13, Roy à Olivar Asselin, 19 février 1934, copie.
72. *Idem*, 1919-00-006/16, Roy à Gustave Lanctot, 4 mai 1936, copie. En 1931, Roy expose sa méthode à l'abbé Albert Tessier qui projette d'écrire une histoire de Trois-Rivières : «Publier une histoire de ville ou de paroisse avec de longs chapitres ne me paraît plus praticable. Les gens sont de plus en plus paresseux, de plus, le (sic) radio et l'auto prennent le temps de tout le monde, avec des chapitres très courts, d'une couple de pages chacun, vous avez une chance de faire avaler au lecteur pressé toute l'histoire de votre ville.» Et il cite en exemple son ouvrage *La ville de Québec sous le régime français*. Voir *idem*, 1919-00-006/8, Roy à Albert Tessier, ptre, 22 décembre 1931, copie.
73. *Idem*, 1919-00-006/12, Athanase David à Roy, 25 septembre 1933. Voir Roy à David, 27 septembre 1933, copie. Le livre fut très bien reçu puisque, quelques semaines plus tard, Roy recommande à David d'accepter l'offre d'achat de cinquante exemplaires faite par la revue *Bench and Bar* pour leur revente à prix réduit. Voir *ibid.*, Roy à Athanase David, 9 novembre 1933, copie, Personnelle. L'année suivante, un professeur à l'Université Fordham de New York écrit à Roy qu'il a exhorté la magistrature de New York à publier un livre du même genre. Voir *idem*, 1919-00-006/14, John J. Wynne, s.j. à Roy, December 11, 1934. La Free Library of Philadelphia souhaite se le procurer. Voir *idem*, 1919-00-006/ 15, Martha C. Leister à Roy, January 15, 1935.
74. *Idem*, 1919-00-006/14, Roy à J.-Édouard Fortin, 31 juillet 1934, copie. Voir *idem*, 1919-00-006/15, Roy à R.-A. Benoît, 24 juillet 1935, copie; *Idem*, 1919-00-006/16, Roy à Gérant de L'Éclaireur ltée, 10 août et Roy à J.H. Quirion, 11 août 1936, copies.
75. *Idem*, 1919-00-006/11, Roy à G.W. Brown, 28 mars 1933, copie. Voir aussi sur la question des échanges de publications, *idem*, 1919-00-006/10, Roy à D.J. Haykin, 28 novembre 1932, copie. Dans une lettre à Roy de janvier 1934, Haykin, alors «Chief, Division of Documents» à la Bibliothèque du Congrès, invoque une entente passée au début du siècle entre les gouvernements des États-Unis et de la Province de Québec : «All of the publications of our government are sent to the Library of the Provincial Legislature and have been since 1901.» Voir *idem*, 1919-00-006/13, D.J. Haykin à Roy, January 22, 1934.
76. *Ibid.* Roy propose de retourner le volume d'inventaire à l'Éclaireur avec la facture et il lui en enverra un exemplaire pris sur la réserve des Archives.
77. *Idem*, 1919-00-006/16, George W. Brown à Roy, February 13, 1936; Roy à George W. Brown, 15 février 1936, copie.
78. Bernard Weilbrenner, «Pierre-Georges Roy et les Archives de la province 1926-1931», Archives, vol. 24, no 3 (hiver 1993), p. 41-42. Lettre de Roy à l'abbé Eugène Martin.
79. ANQQ, E 53, 1919-00-006/8, George W. Brown à Roy, December 11, 1931.
80. *Ibid.*, Gustave Lanctot à Roy, 16 décembre 1931.
81. *Ibid.*, Roy à George W. Brown, 14 décembre 1931, copie.

82. Ibid., Roy à Gustave Lanctot, 18 décembre 1931, copie. Roy en profite pour demander une copie de leurs règlements aux sociétés historiques régionales de Trois-Rivières et de Joliette. Voir *ibid.*, Roy à Albert Tessier, prêtre, 22 décembre 1931, copie, et Roy à chanoine Eugène Martin, 28 décembre 1931, copie. En ce qui concerne la cotisation des Archives, voir *ibid.*, Gustave Lanctot à Roy, 21 décembre 1933 et Roy à Gustave Lanctot, 23 décembre 1933, copie.
83. Roy avait accepté de devenir membre au mois d'avril 1933. Voir *idem*, 1919-00-006/11, Roy à James Kenney, 26 avril 1933, copie. Le 14 juin, Kenney lui annonce son élection au conseil de la société. Voir *idem*, 1919-00-006/12 James F. Kenney à Roy, 14 June, 1933. Comme convenu, Roy n'assiste pas aux réunions, mais reçoit les procès-verbaux. Kenney lui annonce au mois de novembre qu'il a été désigné président du comité chargé d'étudier la constitution d'une section de langue française. Voir *ibid.*, James F. Kenney, 15 novembre 1933. Au sujet du rapport du comité présidé par Roy, voir 1919-00-006/13, James F. Kenney à Roy, 21 April, 1934; Roy à James F. Kenney, 24 avril 1934, copie; Roy à James F. Kenney, 25 avril 1934, copie. Voir aussi, James F. Kenney à Roy, May 9, 1934. Kenney annonce à Roy l'adoption de son rapport par le conseil : section française autonome avec conseil et activités propres, éléments de participation de la section aux activités de la société dans son ensemble et alternance à la présidence générale. Ces renseignements sont extraits du procès-verbal qui accompagne la lettre.
84. *Idem*, 1919-00-006/14, William L. Bourgeois à Roy, 8 octobre 1934.
85. ANQQ, E 53, 1919-00-006/16, Roy à Gérard Malchelosse, 17 février 1936, copie.
86. *Idem*, 1919-00-006/12, Roy à Armand Viau, 2 octobre 1933, copie : « Personnellement, j'ai toujours eu de la répulsion pour les annonces en faveur du Musée et des Archives. » Mais, il se pliera à la décision du ministre. Réaction de Roy à l'envoi par Viau, sous-secrétaire suppléant, le 30 septembre précédent d'un modèle d'encart annonçant que les Archives et le Musée sont ouverts tous les jours de 1h00 à 5h00. Le nouvel horaire entrera en vigueur à partir du mois d'octobre.
87. *Idem*, 1919-00-006/15, Roy à George W. Brown, 6 juillet 1935, copie : « [...] je n'aime pas la publication de mes opinions personnelles dans les journaux ou les revues (sic). J'ai toujours eu horreur de la publicité, il y en a tant qui abusent. »
88. *Idem*, 1919-00-006/12, Roy à J.-N. Francœur, 30 mai 1933, copie, Personnelle; Roy à Alexandre Desmeules, 30 mai 1933, copie, Personnelle. Roy invite le secrétaire de la Province par intérim et le sous-secrétaire à accueillir les journalistes qui visiteront le Musée le 1^{er} juin en prévision de son inauguration prochaine. *Idem*, 1919-00-006/13, Roy à Athanase David, 15 mai 1934, copie. Roy suggère à David d'être présent lors de la visite au Musée des membres de la Société royale du Canada en congrès à Québec. Les Archives publiques du Canada organisent souvent des réceptions de ce genre « et je crois que celles-ci en retirent un grand bénéfice ».
89. ANQQ, P 608, fonds Famille Roy, S1, SS2 (1991-09-004/1), chemise 3, entre autres.
90. ANQQ E 53, 1919-00-006/14, Roy à Armand Viau, 28 septembre et 24 octobre 1934 (H.E.C.), copies; *idem*, 1919-00-006/16, Victor Morin à Roy, 4 avril 1936 (Société historique de Montréal). Voir aussi *idem*, 1919-00-006/14, Roy à Edmond Chassé, 5 novembre 1934, copie, Personnelle. Modifications à apporter à sa conférence devant les diplômés des H.E.C. avant sa publication dans *L'Événement* pour ne pas froisser des gens de Québec.
91. Le point de départ de cette participation de Roy fut une lettre du Père Peter Guilday s.j., secrétaire de la American Catholic Historical Association, dont James F. Kenney, des Archives publiques du Canada, était le président. Voir *idem*, 1919-00-006/9, Peter Guilday à Roy, January 26, 1932. Puis, le président de la Public Archives Commission de la American Historical Association, A.R. Newsome, lui communiqua une demande similaire. Voir *idem*, 1919-00-006/10, Roy à A.R. Newsome, 9 septembre 1932, copie. Voir aussi *ibid.*, Roy à Peter Guilday s.j., 29 septembre 1932 et Roy à

- A.R. Newsome, 27 octobre 1932, copie. Roy a exigé de donner ses deux communications le même jour. Celle devant l'American Catholic Historical Association l'a été en français, l'autre en anglais. Voir idem, 1919-00-006/11, Roy à Peter Guilday s.j., 14 janvier 1933. Il a même transmis aux deux associations une invitation du premier ministre Taschereau à tenir leur congrès à Québec. Voir idem, 1919-00-006/10, L.-A. Taschereau à Roy, 24 décembre 1932, copie.
92. Idem, 1919-00-006/8, Ubalde Baudry à Roy, 17 juin 1931 (Association canadienne-française de l'Alberta); idem, 1919-00-006/9, Roy à Raymond Denis, 13 juin 1932, copie (Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan); idem, 1919-00-006/12, Élie Vézina à Roy, 22 octobre 1933 (Bibliothèque Mallet, Woonsocket, Rhode Island); Roy à abbé Joseph Matte ptre, 1^{er} décembre 1933, copie (hôpital); Roy à bibliothécaire de la Jewish Public Library (Montréal), 9 décembre 1933, copie; Roy à R.P. Guertin c.s.c. (Université St-Joseph, N.B.), 13 décembre 1933, copie; Roy à Supérieure de l'Hospice St- Joseph de la Délivrance, 21 décembre 1933, copie (orphelinat).
93. Idem, 1919-00-006/10, Arthur Meighen à Roy, 3 décembre 1932; idem, 1919-00-006/12, Arnold Toynbee à Roy, 3^{ème} Octobre 1933. Roy a donné à Toynbee un exemplaire de *L'Île d'Orléans*.
94. William S. Wallace (1933), le juge William Renwick Riddell (1934), John J. Meng (1933), Madame N. Lusseau (France) (1932).
95. Idem, 1919-00-006/9, Roy à Esther Jerabek (Minnesota Historical Society), March 29, 1932, copie; *ibid.*, Grace Lee Nute (Minnesota Historical Society) à Roy., May 26, 1932; idem, 1919-00-006/12, Esther Jerabek à Roy, December 29, 1933; idem, 1919-00-006/10, Germaine Portré (Louisiana State Natchitoches College) à Roy, September 20, 1932, Roy à Germaine Portré, 9 novembre 1932, copie; idem, 1919-00-006/13, Ida M. Schaaf (Missouri) à Roy, May 3rd, 1934; idem, 1919-00-006/14, Ernest E. East (Peoria, Illinois) à Roy, 11 décembre 1934. Lorsque la rédactrice en chef adjointe de Minnesota History veut reproduire un article de Fauteux paru dans le BRH, Roy non seulement l'y autorise, mais lui dit de ne pas hésiter à le faire à l'avenir. Voir idem, 1919-00-006/8, Bertha L. Heilbron à Roy, December 2, 1931; Roy à Bertha L. Heilbron, December 7, 1931, copie.
96. Idem, 1919-00-006/16, V.C. Scott-O'Connor à Roy, July 10, 1936.
97. *Ibid.*, Roy à Gabriel Hanotaux, 30 mai 1936, copie.
98. Idem, 1919-00-006/10, Ferdinand Brunot à Roy, 4 octobre 1932.
99. Idem, 1919-00-006/9, Julien Cain (Bibliothèque Nationale) à Roy, 15 février 1932; Roy à Julien Cain, 29 février 1932, copie; idem, 1919-00-006/14, F.D. Cooper (British Museum) à Roy, 21 September 1934; idem, 1919-00-006/11, Roy à William L. Corbin (Smithsonian Institution), January 10, 1933, copie; idem, 1919-00-006/8 V.T. Harlow (Oxford) à Roy, December 21, 1931; idem, 1919-00-006/14, James G. Hodgson (Université de Chicago) à Roy, 16 October 1934; Roy à James G. Hodgson, 17 octobre 1934, copie. Quant à la Library of Congress, voir note 75.
100. Idem, 1919-00-006/10, Roy à W.S. Wallace, 21 novembre 1932, copie. Roy publiera en anglais les questions de Wallace, de la bibliothèque de l'Université de Toronto : «[...] tous les lecteurs du Bulletin des Recherches Historiques comprennent parfaitement l'anglais.»
101. Nous n'avons pas retrouvé le document auquel monsieur Weilbrenner réfère pour justifier cette affirmation. Cependant, les Comptes publics donnent les chiffres suivants au sujet de subventions à la Cie de publications de Lévis, imprimeurs du BRH : 1931 (2 400\$, p.153); 1932 (2 400\$, p.153); 1933 (2 749, 48\$, p.147); 1934 (1 200\$, p.137); 1935 (1 937, 48\$, p.142); 1936 (2 088, 27\$, p.149) (note du collaborateur).
102. Idem, 1919-00-006/14, Roy à E.-Z. Massicotte, 6 août 1934, copie.
103. Idem, 1919-00-006/16, Roy à E.-Z. Massicotte, 28 juillet 1936, copie. Antoine Roy s'en chargera à partir du modèle conçu par Massicotte pour les textes portant sur Montréal.

104. Idem., 1919-00-006/16 Roy à E.-Z. Massicotte, 4 mars 1936, copie.
105. Ibid., Roy à Maurice Fortin, 24 juillet 1936, copie.
106. Idem., 1919-00-006/10, Roy à R.-E. Mackay, 2 décembre 1932, copie. Mlle Jolicœur travaille pour le généalogiste Drouin.
107. Ibid., Roy à Wilfrid Edge, 19 novembre 1932, copie.
108. Ibid., Roy à J.-N. Francoeur, 21 novembre 1932, Personnelle, copie. Roy signale au ministre des Travaux publics que son assistant Arthur DeBlois a pris froid dans la salle et que «les médecins l'ont condamné». Il meurt d'ailleurs au mois de janvier suivant. Voir idem, 1919-00-006/11, Roy à Madame Arthur DeBlois, 10 janvier 1933. Roy y rend un hommage particulier à son mari. Un autre employé est en repos à Miami. Voir idem, 1919-00-006/11, J.-A. Lavoie à Roy, 4 janvier 1933.
109. Ibid., Roy à J.-N. Francoeur, 19 décembre 1932, copie.
110. Idem, 1919-00-006/14, Roy à Wilfrid Edge, 26 juin 1934, copie; Roy à L.-A. Taschereau, 12 septembre 1934, copie.
111. Idem, 1919-00-006/11, Roy à L. de G. Belzile, 18 janvier 1933, copie.
112. Idem, 1919-00-006/12, Roy à Stanislas Vachon, 14 juin 1933, copie.
113. Idem, 1919-00-006/16, Roy à Léon Lorrain, 20 mai 1936, copie.
114. Idem, 1919-00-006/13, Louis Pelletier à Roy, 25 mars 1934; Roy à Louis Pelletier, 27 mars 1934, copie; Roy à L.-A. Taschereau, 27 mars 1934, copie.
115. Idem, 1919-00-006/11, Roy à Wilfrid Edge, 27 janvier 1933, copie.
116. Weilbrenner, 1993, p.62-63.
117. ANQQ, E 53, 1919-00-006/8, Roy à Victor Morin, 6 juin 1931, copie. Dans une lettre au même datée du 10 juin, Roy annonce qu'il a décidé de rester et dit à Morin qu'il peut écrire à Taschereau pour lui recommander la nomination de R.-A. Benoît. Voir ibid, Roy à Victor Morin, 10 juin 1931, copie.
118. Idem, 1919-00-006/9, Victor Morin à Roy, 3 mai 1932.
119. Idem, 1919-00-006/14, Sylvio Dumas à Roy, 12 octobre 1934, Roy à Sylvio Dumas, 16 octobre 1934, copie, et Sylvio Dumas à Roy, 29 octobre 1934. Dumas voudrait que soit corrigée l'inscription sur la plaque placée à Trois-Pistoles à propos des fourneaux de l'île aux Basques. Après être allé sur l'île, il a constaté qu'ils étaient en très bon état alors que la plaque parle de vestiges.
120. Idem, 1919-00-006/13, Roy à Victor Morin, 23 janvier 1934, copie.
121. Ibid., Victor Morin à Roy, 21 mai 1934. Idem, 1919-00-006/14, Roy à Victor Morin, 29 juin 1934, copie.
122. Idem, 1919-00-006/12, Roy à R.-A. Benoît, 30 juillet 1933, Personnelle, copie.
123. Ibid., Roy à abbé Houde ptre, 10 juin 1933, copie.
124. Ibid., Roy à E.-Z. Massicotte, 11 décembre 1933, copie, et Roy à Victor Morin, 15 décembre 1933, copie.
125. Ibid, Édouard Fabre-Surveyer à Roy, 14 juin 1933, 24 et 27 octobre 1933; Roy à Édouard Fabre-Surveyer, 9 août 1933, 25 octobre 1933, copies. Idem, 1919-00-006/13, Roy à Édouard Fabre-Surveyer, 24 avril 1934 (deux lettres), copies; Édouard Fabre-Surveyer à Roy, 3 mai 1934. Idem, 1919-00-006/16, Roy à Édouard Fabre-Surveyer, 1^{er} mai et 5 mai 1936, copies; Édouard Fabre-Surveyer à Roy, 4 mai 1936.
126. Idem, 1919-00-006/12, Roy à Édouard Fabre-Surveyer, 31 mai 1933, copie; Édouard Fabre-Surveyer à Roy, 2 juin 1933. On y mentionne également des inscriptions pour des plaques commémoratives. Roy fait allusion à une lettre qu'il a reçue l'année précédente du secrétaire de la Commission fédérale au sujet du brevet accordé en 1824 pour une «machine à laver à foulon». Voir idem, 1919-00-006/10, J.B. Harkin à Roy, 5 octobre 1932; Roy à J.B. Harkin, 11 octobre 1932. Roy répond qu'il préfère qu'il n'y ait pas double emploi de la part des deux Commissions.
127. Idem, 1919-00-006/13, Roy à Édouard Fabre-Surveyer, 8 juin 1934, copie.
128. Idem, Marion Rawls à Roy, November 6, 1934; Roy à Marion Rawls, 5 décembre 1934, copie (lettre en anglais). Rawls, bibliothécaire au Art Institute of Chicago, souhaite se procurer *Old Churches of the Province of Quebec*.

129. Idem, 1919-00-006/9, D.C. Harvey à Roy, May 5th 1932.
130. Ibid., Roy à Arthur Doughty, 21 mars 1932, copie. Doughty a publié une plaquette intitulée *Quebec of Yester Year*. Roy parle en tant que citoyen de Lévis. Dans la même veine, il déplore l'influence américaine dans la construction des hôtels de campagne. Ils devraient loger, selon lui, dans des maisons anciennes ou construites dans le même caractère. Leurs propriétaires feraient plus d'argent qu'en bâtissant des hôtels «comme nous en voyons dans toutes les campagnes des États-Unis». Voir idem, 1919-00-006/8, Roy à Georges Pétoles, 2 février 1931, copie. Pétoles est l'éditeur de la revue mensuelle *l'Hôtellerie*.
131. Archives du Musée national des beaux-arts du Québec, carton 38, dossier P.-G. Roy : Ce titre a été donné par Bernard Weillbrenner, mais n'est plus valable à la suite d'une reclassification. Nous n'avons pu consulter ce dossier qui avait été vu par monsieur Weillbrenner et dont il a extrait les textes cités. Nous avons décidé de conserver cette référence à la suite de notre découverte dans le fonds Famille Roy (P 608) de l'extrait d'une lettre du 16 janvier 1937 de Roy à Onésime Gagnon, ministre dans le nouveau gouvernement et grand amateur d'histoire, ainsi que de la copie d'un mémoire de onze pages remis à ce dernier dans lequel il se défend des accusations contenues dans le dossier en question. Voir ANQQ, Fonds Famille Roy, P 608, S1, SS2, chemise 20, Correspondance diverse de Pierre-Georges Roy, 1894-1949 (note du collaborateur).
132. Mémoires et Comptes rendus de la Société royale du Canada, troisième série, tome 26, 1932, p. xxiv.
133. G.W. Brown, «Provincial Archives in Canada», *Canadian Historical Review*, vol. XVI no 1 (March), 1935, p.17. Dans une lettre du mois de décembre 1934, Brown écrivait à Roy que d'après lui seules les Archives de la province de Québec et celles de la Nouvelle-Écosse avaient effectué de véritables progrès. Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/14, George W. Brown à Roy, December 10, 1934.
134. ANQQ, E 53, 1919-00-006/15, Roy à George W. Brown, 6 juillet 1935, copie. Roy donne souvent l'impression de se sentir davantage apprécié par les archivistes et historiens canadiens-anglais. Par exemple, il écrit au bibliothécaire de la University of Western Ontario à propos de la critique des *Inventaires* par l'historien H. M. Thomas, professeur à cette université : «En fait son appréciation est la plus correcte qui soit parue jusqu'à présent de ces ouvrages.» Voir idem, 1919-00-006/12, Roy à Fred Landon, 2 octobre 1933, copie.
135. Jean Hamelin, *Le Musée du Québec – Histoire d'une institution nationale*, Cahier de recherche no 1, Musée du Québec, 1991, p.22. À l'avenir Hamelin.
136. Deuxième Rapport de la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec 1923-1925, p. xvii.
137. Hamelin, p.23-24 ; ANQQ, E 53, 1919-00-006/12, Mme Edmond-J. Massicotte à L.-A. Taschereau, 6 août 1933. Copie adressée à Roy.
138. Hamelin, p.23.
139. Bernard Weillbrenner, 1993, p.45.
140. Hamelin, p.24.
141. ANQQ, E 53, 1919-00-006/8, Roy à Aegidius Fauteux, 28 novembre 1931, copie. Dans une lettre à Claude de Bonnault, Roy indique qu'il a été nommé conservateur le 23 décembre. Voir idem, 1919-00-006/50, Roy à Claude de Bonnault, 9 janvier 1932, copie.
142. Ibid., Roy à E.-Z. Massicotte, 17 novembre 1931, copie.
143. Les deux plaquettes de Bellerive intitulées *Artistes-peintres canadiens-français – Les Anciens* et *Artistes-peintres canadiens-français – Les Anciens* (deuxième série) avaient été publiées à Québec par la Librairie Garneau en 1925 et 1926, puis réunies en un seul volume publié à Montréal par la Librairie Beauchemin en 1927. Au sujet de Gouin, voir Maurice Lemire, directeur, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II, Montréal, Fides, 1987, p.682. Gouin était le fils de l'ancien premier ministre Lomer Gouin.
144. Dans une lettre à Fauteux, Roy dit que sa nomination deviendra officielle quand le gouvernement aura trouvé un emploi à

- Gouin. Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/8, Roy à Aegidius Fauteux, 7 décembre 1931, copie. Par ailleurs, les quotidiens *The Gazette* du 25 décembre 1931 et *Le Devoir* du 28 décembre 1931 font son éloge lors de l'annonce officielle de sa nomination. Voir ANQQ, P 608, S2, SS2, chemise 10. D'autre part, Roy écrit à Taschereau que celui-ci l'a nommé parce qu'il voulait «ménager le plus possible dans l'installation de nos différents exhibits». Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/9, Roy à L.-A. Taschereau, 7 janvier 1932.
145. ANQQ, E 53, 1919-00-006/9, Roy à L.-A. Taschereau, 7 janvier 1932 et L.-A. Taschereau à Roy, 9 janvier 1932, copies. Dans sa lettre du 9 janvier, Taschereau convoque Roy à son bureau «pour en discuter».
146. *Ibid.*, Roy à Marius Barbeau, 16 janvier 1932, copie.
147. *Ibid.*, Roy à L.-A. Taschereau, 13 janvier et 15 janvier 1932, copies. Voir *ibid.*, Roy à Alexandre Desmeules, 4 février 1932, copie. Roy insiste auprès du nouveau sous-secrétaire pour avoir des réponses à ses deux lettres au premier ministre et lui envoie des copies pour que le ministre de la Voirie et secrétaire de la Province par intérim, Joseph-Édouard Perrault, intervienne auprès de Taschereau.
148. *Ibid.*, Roy à Aegidius Fauteux, 2 février 1932, copie.
149. *Ibid.*, Aegidius Fauteux à Roy, 8 février 1932, copie. Selon Fauteux, des musées valables auraient requis un édifice distinct pour chacune des fonctions qui lui étaient dévolues (musée d'histoire, musée d'art et musée de sciences naturelles).
150. *Ibid.*, Roy à Onésime Gagnon, 16 mars 1932, copie. «Fauteux est à l'heure actuelle l'homme le plus fort que nous ayons dans notre race sur l'histoire Canadienne (sic) et les livres.» Il est vrai que Roy moussé alors la candidature de son ami au poste de directeur de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa à l'occasion de la fermeture de la bibliothèque Saint-Sulpice. Gagnon est député conservateur à la Chambre des communes et sera ministre dans le gouvernement Duplessis.
151. *Ibid.*, Roy à Aegidius Fauteux, 9 février 1932, copie. Cette conception du Musée confirme l'intuition de Jean Hamelin qui soupçonnait Roy d'avoir voulu donner une orientation «antiquaire» au Musée. Voir Hamelin, p. 27.
152. *Idem*, 1919-00-006/10, Roy à Gustave Lanctot, 30 août 1932, copie.
153. *Idem*, 1919-00-006/9, Roy à Yvan-E. Vallée, 3 février 1932, copie.
154. *Ibid.*, Roy à J.-N. Francœur, 2 avril 1932, Personnelle, copie.
155. *Ibid.*, Roy à Yvan-E. Vallée, 22 avril 1932, copie.
156. Dans une lettre à Massicotte de février 1932, Roy parle de portraits de personnes célèbres décédées. Voir *ibid.*, Roy à E.-Z. Massicotte, 29 février 1932, copie. Puis, il décide de réunir personnes décédées et vivantes dans sa galerie de portraits. Par exemple, il écrit au juge P.-A. Choquette qu'il veut exposer les portraits de tous les juges originaires de la Province de Québec. Voir *ibid.*, Roy à P.-A. Choquette, 1^{er} avril 1932, copie. Il adressera ainsi des lettres aux supérieurs de collèges, aux évêques, aux supérieures de congrégations religieuses, etc. Il achète même des portraits de «Canadiens» des États-Unis. Voir *idem*, 1919-00-006/10, Roy à J.-H. Favreau, 1^{er} octobre 1932, copie.
157. *Idem*, 1919-00-006/9, Roy aux greffiers des municipalités, 19 et 20 avril 1932, copies. Lettres individuelles adressées à chaque greffier.
158. *Idem*, 1919-00-006/10, Paul Rainville à Roy, 27 juillet 1932. Rainville est hospitalisé au sanatorium du Lac Édouard. Il passera ensuite quelques mois de convalescence en France et à Monte Carlo. Voir *idem*, 1919-00-006/11, Paul Rainville à Roy, 24 janvier 1933; Roy à Paul Rainville, 7 février 1933, copie.
159. *Idem*, 1919-00-006/10, Roy à Athanase David, Personnelle, 5 août 1932, copie. Voir note 17.
160. *Ibid.*, Roy à E.-Z. Massicotte, 4 août 1932, copie; E.-Z. Massicotte à Roy, 22 et 25 août 1932; Roy à E.-Z. Massicotte, 27 août 1932, copie; Roy à Alexandre Desmeules, 5 décembre 1932, copie (compte de transport de l'autel à Québec).

161. Ibid., Roy à Cyrille Delâge, 13 octobre 1932, copie. Delâge répond le 15 octobre qu'il va faire des recherches. Au mois d'octobre également, il récupère des sculptures qui n'avaient pas été complètement payées par Simard. Voir *ibid.*, Laure Côté à Roy, 24 octobre 1932.
162. Ibid., Roy à Sir Henry Miers, 26 novembre 1932, copie. Miers est président de The Museum Association.
163. Ibid., Roy à F.-X. Chouinard, 29 octobre 1932, copie; F.-X. Chouinard à Roy, 2 décembre 1932. Portrait du curé Auclair. Au mois de septembre, Roy avait refusé un phonographe et des disques, français surtout semble-t-il (théâtre, musique, etc.), en disant que le Musée ne collectionnait pas de disques. Voir *ibid.*, Mme Z. Giasson à Roy, 2 septembre 1932; Roy à Mme Z. Giasson, 3 septembre 1932.
164. Ibid., Roy à Athanase David, 7 décembre 1932, copie.
165. Idem, 1919-00-006/11, Roy à J.-E. Brunet, 5 janvier 1933, copie.
166. Ibid., C.M. Dobell à Roy, 20.1.33; Roy à C.M. Dobell, 23 janvier 1933, copie. «Ce serait une véritable acquisition pour notre Musée de Québec [...] J'ai déjà eu tant de déceptions au sujet du Musée que je n'ose y compter.»
167. Ibid., Roy à Olivier Maurault, p.s.s., 21 janvier 1933.
168. Ibid., Roy à Gustave Langelier, 28 mars 1933, copie. Idem, 1919-00-006/12, Roy à Gustave Langelier, 10 mai 1933, copie; Gustave Langelier à Roy, 13 mai 1933. Langelier était régisseur à la Station expérimentale du ministère fédéral de l'Agriculture à Cap Rouge. Pour la classification des oiseaux, le Musée s'inspire de la «American Check List» établie en 1932 par The American Union of Ornithologists que McGill et Laval ont adoptée. Voir idem, 1919-00-006/16, Paul Rainville à Athanase David, 5 mars 1936, copie pour Roy.
169. Idem, 1919-00-006/11, Roy à Victor Morin, 5 avril 1933, copie; Roy à Victor Morin, 25 avril 1933, copie.
170. Ibid., Roy à J.-N. Francoeur, 15 avril 1933, copie. Il s'agit de *L'arrivée de Champlain à Québec*.
171. Idem, 1919-00-006/12, Roy aux congrégations religieuses de femmes, 17 juin 1933, copies. Lettres individuelles adressées à chaque congrégation indiquant que les poupées seront fournies par les Archives et que le projet a l'appui du Cardinal Villeneuve pour ce qui est des congrégations ayant des maisons dans la région de Québec. Pour accélérer les choses dans la région de Montréal, il y envoie la responsable du projet, Lumina Morissette, avec une lettre de présentation datée également du 17 juin. Voir *ibid.*, L. Morissette à Roy, 21, 23, 26 et 28 juin 1933. Voir aussi *ibid.*, Roy à Révérendes sœurs de l'Assomption de Nicolet, 29 août 1933, copie. Envoie poupée. Roy y travaille toujours trois ans plus tard. Voir aussi idem, 1919-00-006/16, Roy à Révérende Mère Supérieure Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil, 22 mars 1936, copie.
172. Idem, 1919-00-006/16, Roy à Athanase David, 2 avril 1936, Personnelle, copie.
173. Idem, 1919-00-006/10, Roy à Edgar Vézina, 24 août 1932, copie. Réponse à une demande de Vézina, Auditeur de la province, au sujet de la valeur des œuvres afin de vérifier si elles sont couvertes par les assurances du gouvernement.
174. Idem, 1919-00-006/12, Roy à Olivier Maurault, 10 juin 1933, copie.
175. Hamelin, p.24. Selon un inventaire par salle non daté que nous avons retracé dans le fonds des Archives nationales, la Galerie des arts aurait été plus modeste : 191 peintures à l'huile dont les auteurs ne sont pas nommés. En revanche, le contenu de la salle canadienne est décrit en détail : 1412 portraits dans 397 cadres, armes et devises d'évêques, de vieilles familles, de villes, de lieutenants-gouverneurs, etc., photos de moulins à vent, croix de chemin, manoirs anciens, etc., 17 dessins de Massicotte coloriés, 31 dessins de Charles Huot, 6 peintures de C.W. Jeffreys et 35 peintures d'Orsanne, etc., meubles anciens objets de culte, artefacts esquimaux. Voir ANQQ, E 53, S12, SS3, Dossier Musée du Québec (1991-04-000/62).
176. Après de multiples péripéties, les statuettes sont transportées, le 9 novembre 1933, de

- l'École des Beaux-arts de Montréal, où elles étaient exposées, au Musée de la Province, voir ANQQ, E53, 1919-00-006/12, Alfred Laliberté à Roy, 13 mai 1933; Roy à J.-N. Francœur, 14 mai 1933, copie; Rainville à Armand Viau, 17 novembre 1933, copie pour Roy, liste comparative des titres sur liste et titres sur statues; Roy à Edgar Vézina (Auditeur de la Province), 24 novembre 1933, copie, liste des 198 statuettes reçues; Alexandre Desmeules à Roy, 7 décembre 1933; Roy à Alexandre Desmeules, 9 décembre 1933, copie; Alexandre Desmeules à Roy, 11 décembre 1933. Roy doit demander du bois aux Travaux publics pour fabriquer des tables, car les statuettes reposent à terre, *ibid.*, Roy à Yvan-E. Vallée, 21 novembre 1933, copie. Roy renouvelle sa demande en avril 1934. Voir *idem*, 1919-00-006/13, Roy à Yvan-E. Vallée, 7 avril 1934, copie.
177. Hamelin, p.28.
178. ANQQ, E 53, 1919-00-006/12, Athanase David à Roy, 17 août 1933. Au mois d'octobre, David insistera pour vérifier le contenu d'un article sur le Musée destiné à *l'Illustration de Paris*. Voir *ibid.*, Armand Viau à Rolland Gingras, 19 octobre 1933, copie pour Roy. Gingras en est l'auteur.
179. *Ibid.*, Roy à L.-A. Taschereau, 10 août 1933 et 28 août 1933, copies. Il fait également intervenir la veuve de Edmond-J. Massicotte, frère de E.-Z. Massicotte, qui se demande pourquoi les dessins achetés à son mari par Simard ne se trouvent pas au Musée. Voir note 137 au sujet de la lettre de Mme Massicotte. Le 31 août, Taschereau répond à Roy que tous ses collègues sont d'accord «pour vous permettre de recueillir dans les divers départements les œuvres d'art qui s'y trouvent». Voir *ibid.*, L.-A. Taschereau à Roy, 31 août 1933.
180. *Ibid.*, Roy à Ralph Frederick Stockwell (Trésorier provincial), 23 octobre 1933, copie; Roy à Hector Laferté (ministre de la Colonisation), 31 octobre 1933, copie. Les deux remettent respectivement onze et cinq peintures. Le nom des peintres et le titre des œuvres ne sont pas indiqués. Quelque temps auparavant, on avait retracé un tableau de Charles Huot représentant Jolliet et Marquette à la bourgade de Peoria qui n'avait pas été entièrement payé. Voir *ibid.*, Alexandre Desmeules à Blanche Gagnon, 20 septembre 1933, copie pour Roy.
181. Ce travail d'inventaire est sous la responsabilité du sous-secrétaire suppléant (adjoint) par qui transitent les inventaires. Antoine Roy y participe. Voir *ibid.*, Armand Viau à Roy, 16 décembre 1933 (communique l'inventaire préparé par la présidence du Conseil législatif et annonce la remise de deux dessins de Massicotte par le Bureau de l'Auditeur); Roy à Armand Viau, 18 décembre 1933, copie; Armand Viau à Roy, 19 décembre 1933; Roy à Armand Viau, 20 décembre 1933, copie. Dans cette dernière lettre, Roy affirme ne plus tenir aux portraits des présidents du Conseil législatif et de l'Assemblée législative pour lesquels il n'y a pas de place au Musée. La résistance à cette récupération est si forte que l'objectif ne sera pas encore atteint au printemps de 1936. Par exemple, trois originaux de Massicotte ayant été retrouvés dans le bureau du ministre de la Colonisation, Irénée Vautrin, Roy écrit à Viau : «Nous agissons très lentement et surtout très délicatement.» Voir *idem*, 1919-00-006/14, Roy à Armand Viau, 3 novembre 1934, copie. Voir aussi *idem*, 1919-00-006/16, Roy à Athanase David, 3 mars et 4 avril 1936, copies. Lettres d'introduction de David pour Rainville afin qu'il puisse effectuer lui-même l'inventaire des peintures de Spencer Wood et surtout de la présidence du Conseil législatif où on l'a empêché de le faire. Au mois de juin 1936, Roy demande même à son ami Aurèle Nadeau la permission d'aller chercher deux dessins originaux de Massicotte dans son bureau. Voir *ibid.*, Roy à Aurèle Nadeau, 9 juin 1936, copie. Pour sa part, David souhaitait trouver un accommodement. Aussi, avait-il proposé en 1934 une rotation de trois ou quatre ans entre Spencer Wood et le Musée. Voir *idem*, 1919-00-006/13, Paul Rainville à Roy, 5 mai 1934. Rainville dit également que «Spencer Wood n'a rien à envier au Musée quant à la qualité de ses toiles».
182. Sur la visite de Maillard, *idem*, 1919-00-006/12, Armand Viau à Roy, 25 novembre 1933; Roy à Armand Viau, 27 novembre 1933. Sur la fermeture du Musée, voir

- ibid., Roy à Athanase David, 11 décembre 1933, copie; Alexandre Desmeules à Roy, 13 décembre 1933, copie (original remis à Rainville). À ce propos, la correspondance de Roy contient une lettre du Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre annonçant à Roy en octobre 1934 l'arrivée en mission officielle de Paul Jamot, membre de l'Institut, Conservateur des Peintures, des Dessins et de la Chalcographie (gravure sur métaux) au Louvre, en vue de l'établissement de relations entre le Louvre et le Musée. Jamot, écrit-il, sera au Château Frontenac le 24 octobre. Malheureusement, il quitte le Château sans avertissement et Rainville tente en vain de le retrouver. Voir idem, 1919-00-006/12, Directeur des Musées nationaux, à Roy, 12 octobre 1934; Roy à Directeur des Musées nationaux, 24 octobre 1934, copie.
183. ANQQ, E 53 S12 SS3, Dossier Musée du Québec, 1991-04-000/62, Rapport annuel du Musée de la province daté du 19 novembre 1935.
184. Hamelin, p.25.
185. Voir notes 15 et 17.
186. Voir note 20.
187. ANQQ, E 53, 1919-00-006/14, Roy à Alexandre Desmeules, 13 novembre 1934.
188. Idem, E 53, S3, SS2, Gestion des ressources humaines (1996-12-003/11) Liste des employés des Archives et du Musée au mois d'octobre 1936.
189. Idem, 1919-00-006/11, E.L. Judah à [Roy], [janvier 1933]; Roy à E.L. Judah, 11 janvier 1933.
190. Idem, 1919-00-006/12, Wilfred Bovey à Roy, 14th June 1933; Roy à Wilfred Bovey, 16 juin 1933. Un reçu a été émis à Rainville le 10 juillet 1933.
191. Idem, 1919-00-006/14, Paul Rainville à Roy, 6 juin 1934. Dans son texte, monsieur Weilbrenner indique que Rainville a fait part à David qu'il aimerait faire un séjour de deux semaines au ROM et y organiser des stages d'un mois pour son personnel. Il assistera également au congrès des conservateurs de musées à Washington l'année suivante à la suggestion de David. N'ayant pas vu les documents, nous faisons
- part de cette information en raison de sa vraisemblance (note du collaborateur).
192. Idem, 1919-00-006/16, Roy à Alexandre Desmeules, 1^{er} mai 1936, copie. Dans une lettre à Rainville, J. Davidson, «Convention Trafic Manager» du Pacifique Canadien, lui révèle que l'invitation de Grégoire et Taschereau, transmise par Judah, de McGill, de tenir leur congrès à Québec aurait eu beaucoup plus de poids si elle avait été présentée par quelqu'un de Québec, car aucune décision n'a été prise. Il lui suggère de communiquer avec les responsables des associations américaines impliquées. Voir ibid., J. Davidson à Paul Rainville, June 3, 1936.
193. Idem, 1919-00-006/9, Roy à J.-N. Francoeur, 22 janvier 1932, copie. Roy veut ainsi justifier la mention du don de Francoeur sur le piédestal du buste du poète Pamphile Lemay, natif de la circonscription de Lotbinière dont Francoeur, ministre des Travaux publics, est député.
194. Idem, 1919-00-006/16, Roy à Athanase David, 2 mars 1936, copie. Tableau intitulé Sapho, une pastorale de Wilkenden, acheté directement du peintre par le mari de Mme Vesey Boswell au prix de 1200\$. Ibid., Roy à Athanase David, 9 juin 1936, copie. Groupe de marbre de carrare intitulé The Lady of the Lake du sculpteur John Adams Acton acheté par le père du donateur William Dobell au prix de 6 250\$ en 1870. Il s'agit d'un don sans condition pour lequel Roy suggère à David d'envoyer une lettre personnelle de remerciement.
195. Idem, 1919-00-006/11, Roy à Victor Morin, 5 avril 1933, copie. Jean-Éthier Blais écrit à la page 45 de *Le Siècle* de l'abbé Groulx, Montréal, Léméac, 1993, que les principaux conseillers de David sont Horatio Walker, Olivier Maurault, p.s.s., Charles Maillard, Ozias Leduc et Victor Doré.
196. Idem, 1919-00-006/13, Charles Maillard à Athanase David, 23 février 1934.
197. Idem, 1919-00-006/14, Athanase David à Roy, 27 juillet 1934.
198. Ibid., Roy à Olivier Maurault, 24 septembre 1934, copie; Roy à Athanase David, 23 novembre 1934, copie; Athanase David à Roy, 27 novembre 1934 (approbation);

- Roy à Olivier Maurault, 29 novembre 1934, copie. Les deux peintures de Delfosse achetées au prix de 500\$.
199. Un buste de jeune fille payé 75\$ à Lauréat Vallières, voir idem, 1919-00-006/13, Lauréat Vallières à Roy, 7 mai 1934. Tableau de Simone Dénéchaud payé 125\$, voir idem, 1919-00-006/15, Roy à Athanase David, 29 juillet 1935. Roy ajoute qu'il est d'accord avec la note reçue de Rainville le 18 juillet.
 200. Idem, 1919-00-006/15, Athanase David à Roy, 3 août 1935; Roy à Athanase David, 6 août 1935. Proposition inspirée de l'achat de la toile de Dénéchaud.
 201. Idem, 1919-00-006/12, Ernesto Escalas à Roy, November 4th 1933; Roy à Ernesto Escalas, 16 novembre 1933, copie.
 202. Ibid., Edward O. Mitchell à Roy, October 2nd 33. Lui envoie les Cockburn pour examen. Mitchell était venu au Québec durant l'été pour discuter de prix. Voir *ibid.*, Edward O. Mitchell à Roy, August 7th 1933. Mitchell écrit de l'Hôtel Windsor à Montréal. Signalons également une offre de neuf Bartlett pour lesquels on accepterait 600\$ chacun. Voir idem, 1919-00-006/15, W.D. Lighthall à Roy, August 1st 1935; Roy à W.D. Lighthall, 3 août 1935. Refus de Roy.
 203. Idem, 1919-00-006/14, Athanase David à Roy, 21 novembre 1934; Roy à Athanase David, 27 novembre 1934, copie.
 204. Ibid., Roy à Adjutor Roy, 27 novembre 1934, copie.
 205. Ibid., Alexandre Desmeules à Roy, 6 octobre 1934; Roy à Alexandre Desmeules, 9 octobre 1934, copie.
 206. Archives du Musée national des beaux-arts du Québec, carton 33, dossier L.-A. David, Gérard Morisset à Athanase David, 16 mai 1935; Athanase David à Gérard Morisset, 3 juin 1935. Nous avons conservé cette référence parce que monsieur Weillbrenner avait obtenu des photocopies des deux lettres (note du collaborateur).
 207. 1600 visiteurs «dans moins de six jours.» Voir ANQQ, E 53, 1919-00-006/12, Roy à Yvan-E. Vallée, 12 juin 1933, copie.
 208. Ibid., Roy à Ralph Frederick Stockwell, 5 octobre 1933, copie.
 209. Ibid., Paul Rainville à Roy, 19 septembre 1933.
 210. Ibid., Roy à Athanase David, 8 septembre 1933, copie. Roy explique qu'il manque de gardiens.
 211. Ibid., Roy à Athanase David, 30 septembre 1933, copie.
 212. Ibid., Athanase David à Roy, Personnelle, 2 octobre 1933.
 213. Idem, 1919-00-006/14, J.-E. Renaud à Roy, 6 juillet 1934.
 214. Ibid., Roy à Athanase David, 7 juillet 1934, copie; Athanase David à Roy, 9 juillet 1934. David est d'accord à propos de la requête du Club automobile et a décidé de passer outre aux objections de Roy qui exige des gardiens supplémentaires. Il le lui signifie en l'invitant à son bureau pour en discuter.
 215. Ibid., Roy à Athanase David, 18 septembre 1934, copie. Lettre accompagnée d'un rapport signé par Paul Rainville et daté du 18 septembre 1934. Une note de Rainville à Roy datée du 9 décembre révèle une baisse de fréquentation de 8 000 visiteurs en 1934, baisse qu'il attribue lui aussi au mauvais entretien du chemin. Voir *ibid.*
 216. Idem, S12, SS3, Dossier Musée du Québec, projet de rapport pour 1935-1936 adressé au secrétaire Albiny Paquette, septembre 1936 (1991-04-000/62) Nous n'avons relevé que deux visites d'enfants dans la correspondance de Pierre-Georges Roy. Voir idem, 1919-00-006/16, Roy à Frère Norbert, 23 mai et 13 juin 1936, copies; Roy à Sœur St-Elzéar, 3 juillet 1936, copie. Le frère Norbert enseigne aux pensionnaires du Collège d'Arthabasca et la sœur St-Elzéar est supérieure d'un orphelinat à Lauzon.
 217. Pour ce qui est de la demande de la Art Gallery of Ontario, voir idem, 1919-00-006/12, Roy à Athanase David, 11 décembre 1933, copie; Athanase David à Roy, 13 décembre 1933, copie. Original pour Rainville. Pour ce qui est de la demande de Clarence Gagnon, voir idem, 1919-00-006/16, Roy à Athanase David, 19 mai 1936, copie; Athanase David à Roy, 20 mai 1936.

218. Idem, 1919-00-006/12, Athanase David à Roy, 13 décembre 1933, copie. Original pour Rainville.
219. Idem, 1919-00-006/15, Roy à Athanase David, 28 octobre 1935, copie.
220. Ibid., Alexandre Desmeules à Roy, 23 janvier 1935; Roy à Alexandre Desmeules, 21 février 1935, copie. Transport autorisé par le ministre de dix puis de six bronzes de Laliberté.
221. Dans un livre d'entrevues publié à l'époque par Robert Rumilly, il figure parmi les vingt-neuf personnalités interviewées dont, entre autres, Thomas Chapais, E.-Z. Massicotte, Aegidius Fauteux, Olivier Maurault et Lionel Groulx. 132 études. Voir idem, 1919-00-006/13, René Turck à Roy, 12 mai 1934 et Roy à René Turck, 16 mai 1934, copie.
222. Rumilly, op.cit.
223. ANQQ, E 53, 1919-00-006/16, Roy à Victor Morin, 2 juin 1936.